LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°613 - Janvier 2020 Prochaine parution : le 4 février 2020 **2 €**

Public, privé, ensemble pour le retrait de la réforme à points

- **Retraite à points**
  - Un régime “universel” de misère et de précarité ! . . . . . p. 4
  - Les retraites en Europe . . . . . p. 5
- **Macron en Côte d’Ivoire**
  - Chef de guerre et vaillant soldat de l’impérialisme français. . . . . p. 16

“Prolétaires de tous les pays unissez-vous !”

Editorial

L'enjeu du combat pour le retrait de la réforme Macron-Philippe

La grève des travailleurs de la Ratp et de la SNCF, tout particulièrement celle des conducteurs, est déjà une des plus longues de l'histoire du mouvement syndical dans ces entreprises. Dans le combat pour le retrait du système de retraite à points, ils constituent le noyau de résistance contre lequel le gouvernement, les directions de ces entreprises et le patronat en général, concentrent les attaques et les pressions. Après les appels à la « trêve » au moment des « fêtes » de fin d'année, il y a eu les reportages quotidiens sur les usagers attendant les rames de métro, les embouteillages dans Paris, les annonces de « reprise » de la circulation, même s'il ne s'agissait que de quelques rames, à certaines heures. Mais il y a eu aussi les interventions des CRS, contre les piquets de grève devant les dépôts de bus, les sanctions contre les grévistes.

« Nous nous battons pour tout le monde ! »

C'est la réalité, largement comprise par les travailleurs du public et du privé qui sont directement impactés par la réforme : les enseignants qui perdraient des centaines d'euros sur leur retraite et qui redoutent, avec raison, la nouvelle définition de leur métier que Blanquer concocte en contrepartie de primes qui viendraient compenser le manque à gagner. Il y a les danseurs et choristes qui ne se voient pas travailler au-delà de l'âge actuel de départ à la retraite. Et il y a les travailleurs, les syndicalistes du privé, les retraités, les artistes et intellectuels, et beaucoup de petites gens, qui soutiennent financièrement les grévistes, en donnant aux caisses de grève. Il y a aussi tous ces militants qui organisent des actions de solidarité, qui participent aux manifestations qui n'ont pas cessé.

Et il y a les travailleurs et les syndicalistes du privé qui se sont mis eux-mêmes en grève, qui essaient d'entraîner leurs camarades. C'est difficile, pour tout un tas de raisons, surtout dans les secteurs où les bas salaires sont légions, où le chantage à l'emploi est constant. C'est pourquoi, toutes les initiatives prises pour expliquer en direct, de travailleurs à travailleurs, les enjeux de cette réforme pour tous et toutes – public et privé -, tous les liens qui se tissent dans ces occasions, sont des pas importants dans l'unité de la classe ouvrière et des masses travailleuses.

Nous écrivons ces lignes à quelques jours du grand rendez-vous du 9 janvier. Ce sera, à n'en point douter, un moment fort de mobilisation, de grèves et de manifestations, pour dire haut et fort « non à la retraite à points ». En tout cas, il faut tout faire pour qu'il en soit ainsi, et remettre cela le 11.

Le gouvernement a joué la montre, en décrétant un « temps mort » de plusieurs jours. En même temps, il a multiplié les contacts avec des responsables syndicaux, notamment ceux de la CFDT, pour chercher des « portes de sortie », en termes d'aménagements de la mise en œuvre de sa réforme. Ses déclarations sur le caractère « universel » et équitable de celle-ci sont déjà battues en brèche par la réalité des exemptions (pour les policiers et les militaires) ou le maintien de caisses de retraite spécifiques, en « complément » du régime dit universel, comme pour les pilotes…

L'expérience passée des réformes mises en œuvre par Macron et son gouvernement montre qu'ils ne se préoccupent guère de toutes leurs conséquences pratiques et concrètes. On le voit à la SNCF, où la réforme ferroviaire de 2018 se traduit par une profonde désorganisation, des dysfonctionnements et un délabrement accru des services, constatés chaque jour par les travailleurs de la SNCF et par les usagers. Ce qu'ont voulu Macron et son gouvernement, c'est de mettre fin au statut de cheminot et d'accélérer le démantèlement de l'entreprise.

Pour les retraites, c'est pareil : il faut supprimer les principes de base du régime général actuel de répartition et intergénérationnel et les régimes spéciaux qui vont avec. Il faut supprimer les règles de calcul communes à tous les salariés, au profit d'une individualisation – via les « points » - dans le but premier de diminuer le niveau des pensions. Le « chiffre magique » est devenu le « 14 % du PIB », pour les retraites, aussi intangible que celui de la barre des « 3 % » du PIB pour le déficit budgétaire qui sert de justification depuis des années à la baisse des budgets sociaux et plus généralement à la part de la richesse créée qui échappe aux actionnaires, pour être allouée à l'entretien et au renouvellement de la force de travail : santé, éducation, formation, protection sociale, retraite…

C'est en fin de compte l'enjeu du combat engagé depuis le 13 septembre, premier jour de grève, et depuis le 5 décembre, où la grève a été reconduite. ★

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Adresse internet : .....

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

La Forge - ***Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France***
15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) ..... 26 €
Version électronique (pdf) ..... 26 €
Pli fermé . . . . . 32 €
Abonnement avec **soutien** . . . . . 35 €

Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Vœux

L'année 2020 commence alors que la trêve sociale demandée par le gouvernement a été massivement refusée, notamment par les travailleurs grévistes de la RATP et de la SNCF. Pas de retrait de la réforme des retraites, pas de trêve ! Et cette position, loin d'être condamnée par l'opinion, a plutôt été soutenue et comprise par la majorité des usagers malgré les difficultés que la situation dans les transports leur occasionne.
Mais il faut dire qu'avant ce mouvement de grève démarrée le 5 décembre, des centaines de milliers de travailleurs dans la santé, dans l'éducation, dans l'aide à la personne, dans l'hôtellerie, le commerce, la recherche ou la culture, sans parler des retraités, des jeunes lycéens ou étudiants… ont été, au cours de cette année 2019 qui vient de s'achever, dans la rue, en manifestation, à un moment ou à un autre, séparément et parfois ensemble. Car les attaques n'ont pas cessé de la part du gouvernement et dans le camp des travailleurs, la volonté de se battre pour s'y opposer n'a fait que se renforcer.
Notre journal a accompagné ces combats ouvriers et populaires tout au long de 2019 ; il a dénoncé les contre-réformes, les mesures prises, toujours au profit de l'oligarchie, contre les intérêts de la grande majorité. Il s'est fait l'écho des résistances, les a encouragées ; les militants de notre parti y ont participé toujours dans l'esprit de renforcer ces résistances pour qu'elles aillent le plus loin possible ; dans ces combats, ils ont eu le souci d'expliquer à leurs compagnons de lutte la nécessité, pour mettre fin à ces reculs, de s'attaquer au système capitaliste impérialiste, de rompre avec lui. Ils leur ont fait connaître notre journal.
Notre mensuel s'est également efforcé de rendre compte des luttes des travailleurs et des peuples dans les autres pays du monde, de manifester sa solidarité, notamment avec les peuples qui subissent la domination de l'impérialisme français et s'y opposent.
Pour ce premier numéro de l'année 2020, la rédaction adresse à tous ses lecteurs ses meilleurs vœux. Qu'ils puisent dans les pages de notre journal ce qui peut leur permettre de nourrir et renforcer leurs convictions révolutionnaires et la certitude que l'avenir appartient à la classe ouvrière et aux peuples.
Nous formons également des vœux pour que nos lecteurs aient à cœur de le faire connaître plus largement. ★

2019 : année marquée par la montée de la contestation sociale

Les vœux de Macron pour 2019 étaient très marqués par le mouvement des gilets jaunes ; ceux de 2020 ont été largement consacrés à justifier la réforme des retraites.
En 2019, il s'agissait d'annoncer des mesures soi-disant sociales pour dire que les exigences avaient été entendues et qu'une nouvelle phase du quinquennat allait s'ouvrir, avec plus de concertation, mais avec fermeté contre les « ultras ».
L'année 2019 a effectivement été marquée par le renforcement des moyens policiers et législatifs pour réprimer les manifestants, brider le droit de manifester lui-même et pour garantir l'impunité des policiers et autres gendarmes employés de façon intensive et quasi continue, notamment chaque samedi, contre les manifestants. Pratiquement aucun tireur de grenades, aucun éborgneur, n'a été poursuivi, a fortiori condamné. Il s'agit d'aller au contact et de taper fort les premiers qui tombent sous la main pour intimider les autres. Le nombre de victimes et les arrestations, suivies de condamnations, se comptent par centaines dans les rangs des manifestants.
La « prime Macron », que quelques grands groupes verseront pour acheter la paix sociale, sera, sous sa version de « l'Etat patron », conséquente pour les policiers et très tôt, ils auront la garantie du maintien de leur régime de retraite, tout comme les militaires.
De janvier à mars, les manifestations se succéderont pour dénoncer la loi anti-casseurs, avec la participation de gilets jaunes, particulièrement visés ; mais le gouvernement ne reculera pas, fort de l'appui de la droite. La conscience de la mise en place d'un Etat policier qui utilise des armes qui tuent et mutilent s'est renforcée : l'argument de la « lutte contre le terrorisme » qui avait justifié l'inscription de l'état d'urgence dans le code civil est, en quelque sorte, tombé de lui-même.
Sur ce plan, Macron a prouvé qu'un « jeune président » du nouveau monde, avait bien intégré que le premier rôle de l'Etat, c'était le « maintien de l'ordre ».
Ce message a fait partie des heures de monologues du « grand débat » qui a duré pratiquement trois mois. A posteriori, on voit que ce périple aura permis à Macron de se faire connaître de l'électorat de droite, en dehors de Paris et de sa région, un électorat qui avait besoin d'être rassuré sur sa capacité à diriger le pays et à faire face aux colères sociales dont il était en partie responsable. C'est cet électorat qu'il va continuer à « travailler » pour avoir une base électorale qui dépasse celle qu'il avait construite autour de son mouvement LRM.
Les mobilisations syndicales se sont développées après la « fin » proclamée par le gouvernement du mouvement des gilets jaunes.
Le 8 mars a vu défiler ensemble organisations féministes, associations et syndicats, femmes gilets jaunes et gilets roses des assistantes maternelles, autour notamment de la grève à 15h40. Le 18 mars commençait la mobilisation aux urgences hospitalières et le 19, les manifestations interprofessionnelles, pour les salaires, les retraites, les minima sociaux, les services publics et déjà contre la réforme des retraites, comptaient dans leurs rangs d'importants bataillons d'enseignants, notamment du primaire, qui manifestaient à leur tour contre la réforme Blanquer.
Pendant ce temps aussi, le mouvement des gilets jaunes a évolué : tout d'abord, il a commencé à répondre aux appels des syndicats à participer à des manifestations ; du 5 février jusqu'au 1er Mai, ce rapprochement se fera partout, y compris à Paris, plus facilement dans certaines villes de province, comme Toulouse, Marseille etc. Il partira de deux constats : d'une part, la nécessité pour les GJ de ne pas rester isolés face à la répression grandissante et, d'autre part, la compréhension qu'ils n'y arriveraient pas tout seuls et qu'ils devaient en quelque sorte se « raccrocher » aux mobilisations qui portaient des revendications proches des leurs et qui étaient prêtes à « leur laisser une place ». Le 1er Mai à Paris verra un déferlement de violence policière contre toute la manifestation.
C'est dans ce contexte que va se tenir le 52e congrès de la CGT, marqué par des dissensions internes, mais surtout par la volonté des délégués d'en découdre avec le patronat et le gouvernement.
Macron n'a pas changé de cap en matière de politique en faveur des riches, des grandes entreprises. Il a refusé de remettre l'ISF, a continué la politique de baisses des cotisations patronales, au point qu'aujourd'hui, une grande partie des salaires autour du smic sont exonérés de cotisations patronales. Plusieurs grandes entreprises ont annoncé des suppressions d'emplois, voire des fermetures, comme à Ford Blanquefort, Ascoval, à Belfort chez GE, chez Carrefour… A chaque fois, Le Maire gesticule et finit par laisser faire, même quand il y a une forte mobilisation comme à Belfort, où des milliers de manifestants seront dans les rues pour dire non aux 1 000 suppressions d'emplois. L'ennemi de Macron, ce n'est évidemment pas la finance, mais les chômeurs qui refusent un emploi valable ou qui ne se présentent pas à un entretien : la réforme de l'assurance chômage – prise en mains directement par Pénicaud – va imposer 3,4 milliards d'économies sur le dos des chômeurs. Son ennemi, ce sont les régimes spéciaux et le système de retraite qu'il veut faire exploser au profit d'un système « à points » ; la bataille pour l'empêcher commencera dès le 13 septembre, avec une première grève massive des agents de la RATP.
Deux de ses ministres vont cristalliser la colère des travailleurs de leur secteur : Buzyn pour la santé et Blanquer pour l'éducation nationale. Les mobilisations locales n'ont jamais cessé, contre les fermetures de lits ou d'hôpitaux, auxquels se sont ajoutées celles des urgentistes, des personnels des EHPAD, puis des internes, des chefs d'unités… Buzyn n'entend rien, et s'obstine ; les personnels aussi qui rejettent les miettes qu'elle propose. Dans l'éducation nationale, c'est Parcoursup, la réforme du lycée, les coups portés à l'enseignement professionnel, la caporalisation des enseignants sur fond de manques d'affectifs et de moyens, qui a mis les profs dans la rue, avec le soutien des parents. Quand ils ont vu que la réforme de la retraite allait leur faire perdre des centaines d'euros, ils ont poursuivi leur mobilisation.
Il y a encore eu Lubrizol, et le mot d'ordre « Lubrizol responsable, Etat complice », les mobilisations climat qui ne se contentent pas des paroles macroniennes, comme celles qu'il a prononcées lors du G7 à Biarritz. Et une grande partie de ces colères accumulées cette année se retrouvent dans la rue, pour exiger le retrait de la réforme des retraites. ★

Retrait de la retraite à points ! De l'argent pour les salaires et les pensions, pas pour les actionnaires et pas pour faire la guerre !

Retraite à points

Un régime "universel" de misère et de précarité !

L'objectif affiché : un régime unique, dans lequel « *un euro cotisé donnera les mêmes droits pour tous* ». En quoi ce système serait-il vraiment « *universel* » ?

Une masse financière convoitée

La réforme des retraites s'inscrit dans une politique globale qui vise à réduire massivement la part de richesse sociale consacrée à la rémunération, à l'entretien et au renouvellement de la force de travail, via les salaires directs, les prestations sociales (salaires indirects ou différés) ou les services publics, notamment de santé et d'éducation... Dans ce cadre général, qui est la feuille de route de tous les gouvernements (libéraux ou social-libéraux) qui se sont succédé depuis le début des années 1990, l'objectif premier de la retraite par points est de récupérer une part importante de la masse financière consacrée au paiement des retraites : 316 Mds d'euros en 2017, soit 13,8 % du PIB.

Intensification de l'exploitation

La richesse sociale étant le produit du travail humain, et plus précisément de l'exploitation de la force de travail par le Capital, cette réforme signifie donc, en premier lieu, une aggravation considérable de l'exploitation de la classe ouvrière et plus généralement du monde du travail. Quand il n'ira pas directement dans la poche des actionnaires ou qu'il ne servira pas à faire la guerre, l'argent ponctionné sur les pensions sera consacré aux investissements massifs dans la rénovation de l'appareil productif nécessaires aujourd'hui à l'oligarchie pour assurer la compétitivité des grandes entreprises monopolistes qu'elle contrôle et maintenir ses profits. La mise en place de la retraite par points est un instrument de cette politique d'accaparement de la richesse sociale par le Capital. Elle va produire des millions de retraités pauvres (1). Tandis que tous ceux qui auront connu des périodes plus ou moins longues d'inactivité, de chômage et de bas salaires, devront se satisfaire de pensions de misère, l'universalité sera celle de la précarité pour la grande majorité des retraités.

Ouvertures à la capitalisation

Le 1er janvier, plusieurs représentants du monde de la finance et de la banque ont eu « les honneurs de la République ». Le cas le plus médiatique est celui de J.-F. Cirelli, ex-directeur général délégué de GDF Suez puis d'Engie, actuel dirigeant de la branche française du fonds d'investissements américain BlackRock, familier de l'Elysée et de Matignon depuis l'époque Chirac, impliqué dans les réformes des retraites depuis 2003 (loi Fillon), et finalement couronné par une nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur !

Tout en maintenant officiellement le principe d'un système de retraites par répartition (financement des pensions par les cotisations des actifs), la retraite par points enfonce des coins importants dans la « solidarité intergénérationnelle ».

Au-dessus de 120 000 euros annuels, le taux de prélèvement ne sera plus de 28 %, mais seulement de 2,81 %. Les cadres de haut niveau seront donc dorénavant largement dispensés d'abonder le pot commun finançant les retraites par répartition. C'est une aubaine pour les fonds de pensions, vers lesquels ils vont se retourner encore plus largement. Quant aux grandes entreprises de la banque-assurance elles peuvent espérer pouvoir drainer l'épargne de tous les salariés qui n'ont pas encore totalement sombrés dans la pauvreté et qui seront poussés à s'assurer un complément de retraite par capitalisation individuelle.

Sacrifice des vieux travailleurs

L'espérance de vie sans incapacité se situe aujourd'hui en moyenne autour de 64 ans (64,5 pour les femmes et 63,4 pour les hommes). Fixer à ce niveau l'âge pivot pour un départ à la retraite sans décote, c'est refuser à beaucoup de travailleurs le droit à une retraite en bonne santé. Derrière cette moyenne, se cachent, de plus, de grandes disparités (2). Quelle « justice » y a-t-il à vouloir faire disparaître le principe de régimes spéciaux (SNCF, RATP,...) visant à compenser une usure particulière liée à certaines professions et conditions de travail ? Qui peut croire que les discussions qui seraient encore ouvertes sur la prise en compte de la « pénibilité » seraient à même de corriger la nocivité intrinsèque d'un système par points ? Surtout après les ordonnances de 2017, aux premières heures du quinquennat Macron : sur les 10 critères initiaux que comportait le compte pénibilité négocié en 2014 par la CFDT en échange de l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour partir à la retraite à taux plein (Hollande-Touraine), elles en ont déjà retiré 4, et non des moindres : postures pénibles, vibrations mécaniques, ports de charges lourdes et exposition aux agents chimiques !

Régime spécial pour les "forces de l'ordre"

Pour tenter de diviser et désamorcer la contestation secteurs par secteurs, le gouvernement a engagé des discussions avec certaines professions. Les premiers dont il s'est occupé sont les policiers. Le 4 décembre, à la veille de la grande manifestation interprofessionnelle du 5, Castaner envoyait une lettre aux syndicats de police pour leur indiquer que « *des spécificités seront conservées pour les fonctionnaires qui exercent des missions régaliennes de sécurité et d'ordre public pendant une période minimale* ». Certains pourront donc continuer à partir à 52 ans. Tous bénéficieront d'une sur-cotisation payée par le ministère. Le 20 décembre à Abidjan, Macron a, par ailleurs, confirmé que les militaires, dont font partie les gendarmes, ne seraient pas concernés par la réforme. Face au développement des mouvements sociaux, Macron et son gouvernement savent qu'ils auront besoin des forces de répression et ne veulent pas laisser se développer la contestation en leur sein.

Des dispositions particulières pour les transports

Une des obsessions du gouvernement depuis plusieurs semaines est d'essayer de mettre fin à la grève dans ce secteur économique décisif, notamment pour le transport des travailleurs en Ile-de-France et autour des grandes agglomérations. Les 18 et 19 décembre, des mesures spécifiques ont été annoncées pour les salariés de la SNCF et de la RATP : développement du compte épargne temps et possibilité de postes à temps partiels en fin de carrière, prise en compte des primes et mise en place de diverses bonifications pour déterminer le montant des pensions..., mais surtout aménagement du calendrier d'intégration au futur système « universel » : les premiers salariés pleinement concernés par la réforme seraient ceux nés en 1985 (roulants) et en 1980 (autres personnels), au lieu de 1975.

Pour le transport aérien, le gouvernement a concédé, juste avant Noël, le maintien de la caisse de retraite autonome du personnel navigant en complément du régime universel. L'âge de départ pour une retraite à taux plein est maintenu à 60 ans pour les pilotes. Il sera porté progressivement de 55 à 60 ans pour les hôtesses et les stewards nés à partir de 1987, seuls concernés par le régime universel. Il a ainsi obtenu la suspension du préavis de grèves déposé pour le 3 janvier. ★

(1) En 2016, Fillon qui était encore candidat LR aux présidentielles expliquait devant des organisations patronales : « *Le système par points, en réalité, ça permet une chose, qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions* ».

(2) Dans une tribune au Monde, des médecins indiquent : « *Les hommes cadres vivent en moyenne six ans de plus que les hommes ouvriers, ceux ayant les revenus les plus élevés pouvant espérer vivre en moyenne treize ans de plus que ceux qui ont les revenus les plus faibles* ».

A propos de l'âge pivot

Berger, leader de la CFDT, fait une distinction entre une réforme « systémique » qu'il soutient, (retraites à points) et des mesures « paramétriques » (mesures d'équilibre des comptes) dont fait partie la fixation d'un âge pivot - également appelé « âge d'équilibre » -, qu'il dénonce.

Cette distinction est pour le moins oiseuse, car c'est bien l'ensemble de la réforme qui concoure à l'unique objectif de réduire les pensions, et qui dote l'Etat de tous les outils nécessaires pour cela.

Laisser de côté la notion des « derniers mois » ou des « meilleures années » au profit d'un système par points acquis sur toute une carrière, est déjà, en soi, un levier très important d'économies.

La fixation du niveau de cotisations, du prix d'achat du point et de sa valeur de conversion en pension sont d'autres « paramètres » qui pourront être activés chaque année au moment des discussions budgétaires.

Certains se demandent pourquoi le gouvernement a pris le risque de se mettre à dos la CFDT en introduisant, en plus, cette question d'un âge pivot qui vient interférer avec la mise en place de la retraite par points.

On peut y voir une manœuvre pour laisser une marge de négociation aux syndicats réformistes en discutant des conditions dans lesquelles ceux qui exercent des « *tâches difficiles* » pourraient « *partir plus tôt sans pour autant que ce soit lié à un statut ou une entreprise* ».

Mais on ne peut exclure la pression de l'oligarchie, qui exige des économies immédiates et massives sur les dépenses de retraites, alors que les premiers reculs qu'a dû concéder le gouvernement, notamment en repoussant le calendrier de mise en œuvre du nouveau système, en diffère une partie.

Les retraites en Europe

« On ne travaille pas assez longtemps en France. » « Le modèle suédois a fait ses preuves »... Les références aux autres pays d'Europe reviennent régulièrement dans le débat sur les retraites.

Partout des politiques inspirées d'une même logique

Concernant l'**âge légal de départ** à la retraite, la fourchette se situe globalement entre 61 et 67 ans (Italie, Islande). Il est de 66 ans en Irlande et dans de nombreux pays, il est au moins égal à 65 ans ou plus (Allemagne, Autriche, Danemark Belgique, Espagne, Chypre...). Mais les comparaisons sont difficiles à faire.

Dans certains pays, l'âge n'est pas le même pour les hommes et les femmes. C'est le cas de l'Autriche et de la Pologne (65 ans pour les hommes / 60 ans pour les femmes), mais aussi de la Roumanie (65/51), de la Croatie (65/62 + 4 mois), de la Bulgarie (64 + 1 mois/61 + 2 mois), de la Lituanie (63 + 10 mois/62 + 8 mois), de la République tchèque (63 + 10 mois/62 + 8 mois selon le novembre d'enfants).

Certains pays distinguent l'âge légal et **l'âge de départ minimum** quand les conditions de durée d'assurance ne sont pas remplies : c'est le cas, par exemple, de la France ou de la Grèce où il faut attendre 67 ans, si la durée de cotisations requise n'est pas atteinte (40 ans en Grèce, 43 ans en France pour les personnes nées à partir de 1973). Un processus similaire est enclenché en Espagne, qui augmente progressivement la durée de cotisation nécessaire en repoussant à 67 ans l'âge de départ en cas de cotisations insuffisantes.

Dans plusieurs pays, une augmentation progressive de l'âge de départ est prévue pour atteindre 67 ans, en 2021 pour l'Irlande, 2029 pour l'Allemagne, 2030 pour la Belgique (avec un palier à 66 ans en 2025). Certains pays ont même prévu d'aller au-delà de 67 ans : c'est le cas des Pays-Bas (67 ans + 3 mois en 2023) et de l'Irlande (68 ans en 2028).

Dans la plupart des pays, il y a un écart important entre âge légal et âge effectif de départ.

Nous voyons ainsi que les mêmes politiques inspirées d'une même logique néolibérale, sont développées dans tous les pays de l'UE, selon un cycle de réformes en marche depuis de nombreuses années, conduites parfois par des socio-démocrates, parfois par la droite, parfois par des coalitions. Ce sont plus ou moins partout les mêmes mécanismes qui sont mis en œuvre pour faire baisser la part de la richesse consacrée aux retraites dans les budgets publics.

En Europe, les dépenses de retraite représentent en moyenne 10,2 % du PIB.

Grèce : 16 % du PIB

Finlande : 13,7 %

France et Italie : 13,5 %

Suède : un "modèle" de retraites à points que nous ne voulons pas suivre !

La Suède est le modèle cité en exemple par le gouvernement français. Jusqu'à 2001, un salarié suédois devait avoir cotisé 30 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Les pensions étaient calculées en référence aux salaires des 15 meilleures années.

Un système par points a ensuite été mis en place : cotisations fixes mais des montants de pensions flexibles, conditionnés par les **performances économiques du pays et les exigences d'équilibres budgétaires**.

La valeur des points tient compte de l'espérance de vie moyenne des actifs. Elle fluctue en fonction de la conjoncture économique : si le niveau d'emploi ou le nombre des actifs baissent, un mécanisme d'équilibrage entraîne automatiquement une baisse concomitante du montant des pensions.

Les conséquences sont dramatiques à plusieurs niveaux.

Chaque année les retraités suédois tremblent à l'ouverture du courrier qui les informe sur leurs droits.

En 2010, 2011 et 2014, ils ont subi une baisse de leurs pensions.

Le taux de pauvreté des plus de 65 ans a augmenté à 14 %. (A titre de comparaison, il est en France de 7,5 % pour les 65-74 ans et de 7,9 % pour les 75 ans et plus), de 7,5 %.

Les retraités suédois sont donc de plus en plus nombreux à devoir compléter leur retraite par un travail. C'est le cas pour 38 % des 67 ans (+20 points par rapport à 2000) et pour 25 % des plus de 69 ans.

Le niveau de pension des femmes, contrairement à ce qui nous est vendu en France, n'a pas été amélioré par l'instauration d'un système de retraite à points : plus d'une retraitée sur deux perçoit le minimum vieillesse, près d'une sur cinq est exposée à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale selon des chiffres de la CE.

Elle conduit à un allongement de l'âge effectif de départ

Un assuré suédois peut, à l'heure actuelle, partir à la retraite entre 61 et 67 ans. Plus il part tôt, plus basse est sa pension. L'âge effectif moyen de départ est de 64,5 ans.

Fondé sur le principe *« une couronne de pension pour une couronne cotisée »* et individualisé à outrance, le système suédois fonctionne au final quasiment comme une épargne individuelle dans des fonds de pensions nationaux ou privés. Travailler vieux, finir ses jours dans la précarité et l'incertitude, ce « modèle » dont Delevoye et Macron nous ont rebattu les oreilles n'a vraiment pas de quoi faire rêver !

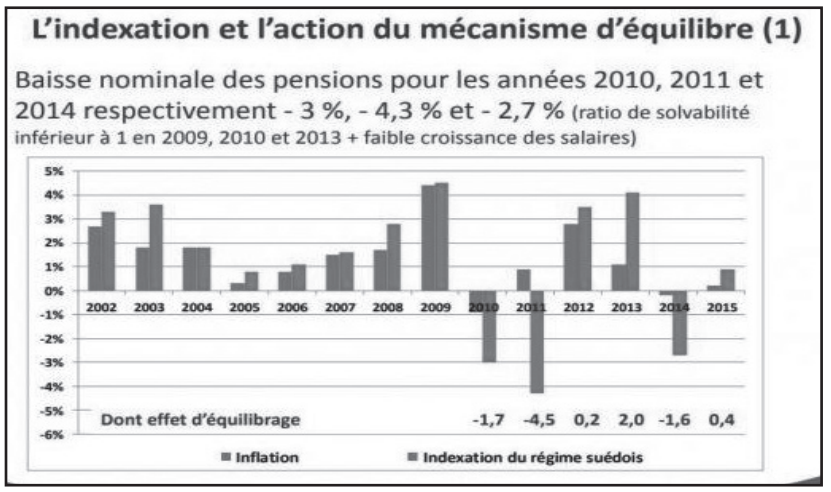

Source : COR - Conseil d'orientation des retraites

Taux de remplacement brut (Rapport entre la pension et le salaire) dans quelques pays européens

- Il avoisine les 80 % en Italie (79,5 %), au Luxembourg 78,8 % et en Autriche 76,5 %.
- Il est supérieur à 70 % dans quelques pays : Portugal 74,4 %, Espagne 72,3 %, Pays-Bas 70,9 %.
- Il est plus bas en France 60,1 %, et en encore plus bas en Suède 54,1 %.
- De nombreux autres pays sont en dessous des 50 %. C'est le cas de la Grèce 49,9 % et de la Belgique 46,8 %.
- La moyenne européenne est de 52 %.

Chiffres OCDE 2018

Belgique : une mise en échec exemplaire du projet de pensions à points

En Belgique, gouvernement et patronat voulaient eux aussi imposer un système de pensions à points comme *« point d'orgue de toute réforme des pensions du gouvernement »*. Comme en Suède, il s'agissait de mettre en place un système flexible au sein duquel le montant des pensions servies varierait en fonction du budget de l'État, de la situation économique et de l'espérance de vie. Un système où en période de crises ou de difficultés économiques, les pensions de retraites sont une variable d'ajustement pour maintenir les profits. Contrairement à la Suède où la « concertation » s'était étalée sur près de dix ans, donnant l'illusion d'une réforme équilibrée et acceptée par tous, le gouvernement fédéral belge voulait boucler l'affaire en quelques mois. Plus de 40 000 personnes sont immédiatement descendues dans la rue, le 19 décembre 2017. Le 16 mai 2018, 70 000 personnes ont manifesté à Bruxelles (rappelons que la Belgique compte 11,4 millions d'habitants). L'exigence était claire : non au système à points, sans discussion sur d'éventuels aménagements ! Le gouvernement a dû reculer ! Cet exemple belge est nettement plus enthousiasmant que le « modèle suédois » ! ★

Mai 2018 à Bruxelles

Les raisons de la mobilisation et de la combativité des enseignants

Le 12 décembre, Edouard Philippe et Jean-Michel Blanquer se sont livrés à une opération « explication » devant une assemblée d'une centaine d'enseignants à Nancy.
Durant ce « débat », les ministres sont revenus sur la revalorisation promise, confirmant en cela que le projet de réformes pénaliserait gravement les enseignants, avec un calcul sur toute la carrière, alors qu'actuellement la pension de retraite est calculée sur les 6 derniers mois. Avec le système à points, c'est une perte d'environ un tiers des pensions qui est programmée.
Sur cette « revalorisation », on n'en saura pas beaucoup plus, si ce n'est qu'elle devrait être principalement sous forme de primes, et donc conditionnée à des « contreparties » ! Clairement, avec beaucoup de cynisme, Philippe et Blanquer ont affirmé voir dans cette réforme une opportunité « historique » de redéfinir le métier d'enseignant du XXIe siècle. La réforme des retraites vient parachever l'ouvrage déjà bien amorcé de précarisation, mise au pas, flexibilisation et caporalisation des enseignants de demain. Nous l'avons déjà écrit, les réformes dans l'éducation nationale font système : elles font système quant au démantèlement du service public d'éducation, elles font aussi système pour transformer en profondeur le métier de professeur. Avec la loi Blanquer, la loi de transformation de la fonction publique et les réformes, on a déjà un ensemble bien cohérent que les « compensations » demandées pour une éventuelle revalorisation complètent. Il s'agit de « réorganiser » le travail enseignant en comptabilisant ce qui tenait de l'invisible : par exemple le temps prévu pour la correction des copies, la prise en charge individuelle… et en annualisant les services. Il s'agira dans l'avenir d'avoir plus de disponibilité pour les remplacements en interne, d'assurer des missions d'orientation… Or, le ministère reconnaît lui-même qu'un enseignant du second degré assure déjà en moyenne 40 heures par semaine, et c'est plus encore pour le 1er degré. Des mesures vont déjà dans ce sens : la formation continue qui serait hors temps scolaire et durant les congés (5jours), la deuxième heure supplémentaire rendue obligatoire depuis la rentrée 2019…
La « revalorisation » se ferait aussi sous forme de primes, et l'on sait que la loi de transformation de la fonction publique renforce le pouvoir des chefs d'établissement et des inspecteurs. Cela veut dire individualiser les carrières, mettre les enseignants en concurrence et les soumettre encore davantage à une autorité hiérarchique. L'évaluation à tout va des élèves est aussi clairement un moyen d'évaluer les enseignants. Dans la réforme du lycée, le choix des spécialités et l'abandon d'une des 3 spécialités par l'élève en terminale va aussi dans ce sens : l'enseignant peut se retrouver mis en cause si peu d'élèves choisissent de garder sa spécialité (prof trop absent, trop sévère, trop laxiste, trop gréviste… ?) C'est l'esprit du « New Public Management » à l'image de la gestion privée des entreprises.
Parallèlement, les objectifs fixés de programmes sont irréalistes en termes d'heures de cours accordées. Parallèlement aussi, le ministère a annoncé le 19 décembre la prévision de postes pour la rentrée 2020. Et c'est encore une diminution de postes qui est prévue, alors que les effectifs élèves augmentent dans le 2nd degré. Comment faire mieux avec plus d'élèves, c'est encore l'équation à laquelle vont être soumis les enseignants. Très concrètement, cette dégradation des conditions de travail fragilise encore les enseignant, surtout dans le contexte de pression hiérarchique qui s'accentue. On gère au mieux mais il devient impossible de faire son travail correctement et, dans ce cas là, toute difficulté par exemple avec une classe, un parent d'élève, met les professeurs dans une grande vulnérabilité. Cela peut aussi générer des conflits avec des collègues pour se disputer par exemple les classes plus faciles ou les heures à effectifs réduits dont la distribution est maintenant de l'apanage du chef d'établissement, dans le cadre des différentes réformes des lycées ou du collège. Un moyen supplémentaire de casser les collectifs de travail.
L'enseignant du XXIe siècle, selon Blanquer, c'est un enseignant docile, soumis à la hiérarchie, un exécutant flexible, avec peu de liberté pédagogique ; les programmes et injonctions pédagogiques laissent peu de marge de manœuvre puisque les évaluations conditionnent les attendus… Et si décidément, il ne veut pas rentrer dans le moule, eh bien il restera la « rupture conventionnelle » prévue dans la loi de transformation de la fonction publique, dont le décret d'application vient de paraître !
Même si, confusément, l'ensemble des enseignants ne perçoit pas forcément tous les enjeux de la réforme des retraites, le très fort rejet, la combativité inédite de la communauté scolaire, montrent que rien n'est encore joué. ★

Mobilisation dans les collèges et lycées

La forte mobilisation des enseignants, notamment lors de la journée du 5 décembre (près de 70 % de grévistes), s'explique d'une part par les inquiétudes (voire la colère) suscitées par la réforme des retraites mais également par un travail de préparation mené par les militants dans les établissements afin de convaincre un maximum de leurs collègues à rejoindre le mouvement.
Dès l'annonce de la grève du 5 décembre, les militants politiques et syndicaux, les collègues les plus impliqués ont engagé des discussions en salle des professeurs, à la cantine, lors des temps de pause, pour alerter sur les dangers de la réforme. Les simulateurs des syndicats d'enseignants ont été parfaitement efficaces. L'ensemble des personnels ont pu se rendre compte par eux-mêmes des pertes considérables (entre 500 et 900 euros par mois) que la retraite à points allait entraîner. Des heures d'information syndicales, à l'initiative des sections syndicales ou de simples syndiqués, ont permis de poursuivre ce travail d'information (avec un public plus large et de façon collective) mais aussi de passer à un stade supérieur, celui de l'organisation pratique de la grève.
Selon les villes, en fonction des établissements et du niveau de conscience des personnels, de l'implantation ou non de syndicats combatifs, l'organisation a pris des formes diverses : simples heures d'information, assemblée générale à l'échelle d'une ville, d'un secteur ou bien d'un simple établissement. Des diffusions de tracts ont aussi été organisées à destination du public et des parents d'élèves.
Même dans des établissements d'ordinaire « tranquilles », la mobilisation a été importante. Dans mon collège du 78, peu habitué aux mobilisations, sans section syndicale organisée ni tradition de luttes, les taux de grévistes ont atteint les 50 % les trois journées de mobilisation nationale : le 5, le 10 et le 17 décembre 2019. Un système de grève tournante a été adopté après débat lors des différentes réunions, ce qui fait que l'immense majorité des enseignants a au moins fait une journée de grève, ce qui n'est pas rien tant la mobilisation l'année dernière contre la réforme de la fonction publique avait été décevante. Certains ont participé aux différentes manifestations, notamment à Paris, en prenant les bus affrétés par les syndicats. Cette mobilisation s'est retrouvée dans tout le département. Selon François Hébert, secrétaire départemental FSU, pour la manifestation du 17 décembre : *« Nous avons rempli sept bus pour aller manifester à Paris mardi, ce n›était plus arrivé depuis 2003. »*[1]
C'est lors de ces trajets en bus et des manifestations que j'ai pu aussi faire connaissance avec des collègues du lycée de secteur de mon établissement. Ils étaient encore plus mobilisés et remontés contre le gouvernement. En effet, ils subissent depuis le début de l'année les effets néfastes de la réforme du baccalauréat, qui se traduit notamment par la surcharge de travail et la pression des parents. Des enseignants de Terminale, jusqu'à présent réticents à faire grève pour ne pas pénaliser leurs élèves, n'avaient désormais plus aucuns scrupules ou remords à se mettre en grève. Preuve du niveau d'exaspération et de colère qui existe chez les enseignants. Cette détermination à lutter jusqu'au retrait de la réforme et à ne rien attendre des « compensations » promises par le gouvernement, voici ce qui caractérise l'état d'esprit des enseignants les plus mobilisés.
C'est en poursuivant ce travail de terrain auprès des collègues, en mettant en avant le rôle d'un syndicalisme de combat, à nourrir la grève d'actions locales, en cherchant le soutien des personnels non enseignants (personnels techniques, de cantine, vie scolaire…) et en soutenant les autres travailleurs en grève, notamment ceux des transports, que cette mobilisation des enseignants pourra s'inscrire dans la durée et installer un rapport de force suffisamment puissant pour faire reculer le gouvernement. ★

Correspondance

1- http://www.leparisien.fr/yvelines-78/yvelines-la-greve-s-annonce-suivie-dans-les-colleges-et-lycees

Villefranche-sur-Saône

Les salariés du secteur social mobilisés

Depuis le mois de novembre, face à une détérioration des conditions d'accompagnement des publics en situation de handicap, un collectif de salariés de l'Agivr (*) (travaillant dans les différentes institutions de l'association) s'est formé et s'organise pour défendre ses revendications.

Il s'agit, d'une part, de préserver la qualité d'accompagnement des personnes accompagnées car une détérioration est à constater partout... Les considérations financières semblent désormais primer sur le bien-être des êtres humains en situation de handicap accompagnés.

D'autre part, les salariés dénoncent la volonté de la direction de casser leurs accords d'entreprise et leur convention collective dans l'objectif de supprimer 18 jours de congés dans le secteur adulte, d'établir un accord dit « de performance » où les droits de l›ensemble des professionnels sont revus à la baisse (à l›exception de la direction générale qui s›octroie même des congés supplémentaires).

Des journées de grève ont déjà eu lieu, en juillet puis en novembre, des délégations auprès des élus locaux également, des rassemblements devant notre siège social avec plus de 170 personnels en grève, des AG...

Le collectif, soutenu dès le début par la CGT et aujourd'hui également par leur CSE et le syndicat CFDT, compte bien continuer la lutte avec des actions reconduites en janvier avec une AG prévue à la Bourse du travail dès le 6 janvier.

Une lettre ouverte du personnel datée du 12 novembre dernier a été distribuée au marché accompagnée d'une collecte de soutien aux grévistes.

« Aujourd'hui il s'agit pour nous de dire l'essentiel de ce qui porte atteinte à nos conditions de travail mais aussi, de fait, à nos valeurs… Il semble assez évident que nous n'avons à ce jour plus à notre tête des directeurs, des chefs d'établissement mais des "patrons", comme n'importe quel salarié du monde commercial… Jusqu'à présent, nos interlocuteurs étaient des chefs d'établissement, souvent anciens éducateurs, qui avaient une connaissance de l'exercice de nos métiers et une vision de ce que devaient être les établissements… Il semblerait que la loi qui nous régit aujourd'hui soit celle du marché. Or, nous n'avons rien à vendre, même si nous avons tout à défendre.

L'hôpital public, exsangue, est pourtant un bon exemple de tout ce qu'il ne faut pas faire. Pourtant, il semble que nous nous engagions vaillamment dans tous les travers bien connus qui l'ont laminé.

Nous ne sommes ni des pions ni des variables d'ajustement… Nous sommes les innombrables mains, cœurs, oreilles et cerveaux qui sont là, chaque matin, auprès de ceux que la société ne souhaite pas voir, pas rencontrer. Nous sommes nombreux. Et en colère. » ★

Correspondance

(*) L'Agivr (Association de Gestion des Institutions de Villefranche et sa Région) accueille plus de 500 adultes et enfants en situation de handicap sur le territoire du Beaujolais, accompagnés par 350 salariés, sur plusieurs pôles : 2 centres d'action médicale précoce, un ESAT, 2 foyers de vie, 2 instituts médico-éducatifs, des foyers et maisons d'accueil médicalisés.

Procès France Télécom

Dirigeants, coupables !

Le 20 décembre dernier, le tribunal correctionnel de Paris rendait son verdict dans le procès de France Télécom et de ses dirigeants. Ce procès portait notamment sur la période 2007-2010, et les plans « NExT » et « Act » qui visaient à transformer France Télécom en trois ans, avec l'objectif de 22 000 départs et 10 000 mobilités internes.

Rappelons que l'enquête préliminaire au procès a reconnu 19 cas de suicides, 12 cas de tentatives de suicide et 8 dépressions sérieuses ayant donné lieu à des arrêts de travail tous liés à la politique managériale de l'entreprise.

Didier Lombard, PDG entre 2005 et 2010, Louis-Pierre Wenès, ex-numéro 2, et Olivier Barberot, ex-directeur des ressources humaines, ont été déclarés coupables de *« harcèlement moral institutionnel »*, ainsi que l'entreprise. Les trois prévenus ont été condamnés à un an de prison, dont huit mois avec sursis, et 15 000 euros d'amende ; l'entreprise à 75 000 euros d'amende.

Le tribunal fait ainsi entrer dans la jurisprudence la notion de harcèlement moral *« institutionnel »*, *« systémique »*, c'est-à-dire étant le fruit d'une stratégie d'entreprise *« visant à déstabiliser les salariés, à créer un climat anxiogène et ayant eu pour objet et pour effet une dégradation des conditions de travail »*.

Didier Lombard a immédiatement décidé de faire appel de cette condamnation. Tout au long du procès, il a refusé d'admettre ses responsabilités. Il admet seulement avoir peut-être « *poussé le ballon un peu trop loin* ».

L'entreprise, pour sa part, a décidé de faire profil bas prévenant lors du procès qu'elle ne ferait pas appel en cas de condamnation. Elle avait également annoncé une procédure d'indemnisation d'éventuelles victimes.

Tous de se réjouir d'une avancée significative dans le droit qui, pour la première fois, reconnaît le harcèlement managérial. Certes, ce jugement qui peut faire jurisprudence, amènera peut-être les chefs d'entreprise à être plus attentifs dans la mise en œuvre de leur plan de restructuration, certes, les parties civiles ont été reconnues comme victimes. Il n'en reste pas moins que ce procès met en lumière le caractère de classe de cette justice pour qui la vie de dizaines de travailleurs ne vaut pas plus que quelques milliers d'euros. Ceux qui ont participé et mis en œuvre ces plans n'iront même pas en prison ! Le caractère de classe de cette justice est clairement mis en lumière par ces déclarations de la présidente du tribunal : si *« la fixation d'objectifs relève du pouvoir hiérarchique de l'employeur et s'il est admis qu'elle puisse provoquer un certain stress ou une pression, pour autant, c'est à la condition que la mise en œuvre de ces objectifs, fixés raisonnablement, demeure respectueuse des conditions de travail »*. ★

Les Misérables : un film coup de poing !

C'est d'abord et avant tout un film : pas un reportage ni un documentaire et il n'est pas porteur d'un message politique ou social. C'est un film avec des acteurs qui jouent très bien des personnages le groupe des trois flics de la BAC, le chef du gang des Africains, l'ancien délinquant qui se convertit en imam, le patron de la famille des gitans et de leur cirque Certains jouent leur propre vie. C'est un film qui se déroule dans la cité de Montfermeil et qui la montre à la fois à hauteur des gamins et des réseaux qui l'organisent, la font « vivre » - et qui en vivent.

Le rythme plaque le spectateur dans son siège, jusqu'à la dernière seconde et le laisse imaginer la « suite », quand une cité « s'enflamme » au sens premier du terme.

Bien avant sa sortie, ce film a été au cœur de polémiques, d'autant qu'il a été primé par plusieurs jurys et qu'il est promis à une promotion internationale.

En même temps, des élus de droite l'ont promotionné, alors que des personnalités de gauche l'ont critiqué parce que, selon eux, il fait l'apologie du salafisme et contribue ainsi à asseoir l'emprise de ce courant idéologique dans les quartiers populaires laissés à l'abandon depuis des dizaines d'années. A droite, certains y ont vu une démonstration de l'importance du projet de « politique de la ville de Borloo », pour briser les ghettos sociaux et communautaires, une politique que Macron a ostensiblement rejetée avec beaucoup de mépris, au début de son mandat, qui « a enterré » les quartiers populaires dans leur crise et a poussé à la liquidation du logement social. C'est un des « angles morts » de sa politique basée sur l'individualisme et le « soutien » à ceux qui gagnent.

Il y a même des policiers qui ont salué ce film, par son réalisme sur les conditions dans lesquelles travaillent les « baceux » qui, comme il est souvent dit dans le film, finissent toujours par « péter les plombs » un jour. Cela montre que ce film suscite des réactions et des interrogations très diverses et mêmes opposées. C'est un film sans « issue », comme ces rues et ces immeubles qui forment un labyrinthe dont on ne s'échappe pas. Il montre très bien le harcèlement policier, dont sont notamment victimes les jeunes et même les très jeunes ; les collusions et les combines pour garantir un semblant d'ordre. Il ouvre quelquefois des portes, comme la scène des femmes africaines qui organisent l'entraide, mais il ne montre aucun combat collectif, il n'ouvre aucune perspective de changement positif. Il n'y a pas « tromperie », parce que le réalisateur ne prétend pas avoir fait un film dans cet esprit. Au final, c'est un film à voir, en connaissant ses limites. ★

Vers l'exacerbation de la lutte de classe

Ce vaste mouvement de grèves et de mobilisations contre la retraite à points fait suite à des années de résistance à cette politique néolibérale qui nous a été servie par tous les gouvernements qui se sont succédé.
Avec cette offensive contre le système actuel de retraite, de façon consciente ou diffuse, qu'ils soient engagés dans la grève ou non, les travailleurs dans leur masse comprennent qu'avec cette réforme nous sommes à un tournant « sociétal ».

« **La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ?**
Ainsi parlait déjà l'ancienne présidente du MEDEF, Laurence Parisot, en 2005. Macron et le MEDEF veulent aujourd'hui rajouter un étage à cet aphorisme patronal : la retraite précaire ! Une vraie rupture, vu qu'à l'approche du départ à l'âge de la retraite chacun pouvait savoir quasiment, au centime près, avec combien il allait partir.
Après la loi El Khomri, les ordonnances Macron, le démantèlement de la SNCF, le nouveau système de l'assurance chômage… les marges de manœuvres deviennent de plus en plus étroites pour celles et ceux – notamment au niveau des directions syndicales – qui espèrent encore pouvoir influer sur la politique en cours, qui revendiquent « une autre politique » ou « une autre réforme »… Même L. Berger, Secrétaire général de la CFDT, a été obligé de prendre le train de la contestation en marche, tout en n'appelant pas à la grève !
Avec E. Macron, l'oligarchie a décrété que l'heure était venue de revenir une fois pour toutes sur « le compromis social » hérité de l›après-guerre et elle s'en donne les moyens. Ces mots, bien souvent, on les retrouve dans la bouche des militants-e-s engagé-e-s dans la bataille en cours. De ce point de vue, la situation a le mérite de redonner un cadre aux choses, non pas en termes de résolutions ou d'amendement lors d'un congrès, aussi important soit-il, mais sur le terrain lui-même, celui de la lutte de classe.

Il n'y a pas de place pour les petits arrangements
Si la grève des travailleurs de la RATP, le 13 septembre, a donné cette impulsion décisive pour que la bataille s'engage, la journée de grève et de mobilisation du 5 décembre a mis le tout sur orbite. Il faut maintenant tenir et si possible élargir les rangs des secteurs en grève.
Dans cette partie de bras de fer où la détermination des grévistes est très forte, il n'y a pas vraiment de place aux petits arrangements. Le gouvernement a beau faire glisser le curseur d'âge à partir duquel sa réforme entrera en vigueur, que ce soit à la SNCF ou à la RATP, ça ne passe pas. E. Borne, la ministre des transports, a beau dire que chez les conducteurs du RER, à la RATP, 98 % d'entre eux ne seraient pas concernés par la réforme, cela ne passe pas ! Idem chez les danseurs de l'Opéra de Paris qui ont déclaré qu'ils ne voulaient pas entendre parler de la clause du « grand-père » ! Et que dire des enseignants qui non seulement vont perdre énormément avec cette réforme, mais à qui J.-M. Blanquer, ministre de l'Education nationale, vient d'annoncer la refonte de leur métier !
Cette radicalité effraie nombre de commentateurs et inquiète le gouvernement, car elle ne lui donne pas vraiment prise directement ou indirectement sur le mouvement lui-même.
Dans ces conditions, la nouvelle série de négociations qui va s'ouvrir avec les organisations syndicales dans la perspective du « compromis rapide » souhaité par E. Macron lors de la présentation de ses vœux s'annonce difficile, aussi bien pour le gouvernement que pour les organisations syndicales prêtes à se contenter de peu.
La force du mouvement aujourd'hui, ce sont d'abord ces assemblées générales qui se tiennent régulièrement sur tous les lieux de grève et le soutien populaire qui l'entoure. Pour preuve la rapidité avec lesquelles se remplissent les caisses de grève !
La force du mouvement ce sont aussi ces journées nationales de mobilisation et de manifestations comme celles des 5, 10 et 17 décembre qui, suffisamment rapprochées les unes des autres, ont rythmé la mobilisation et permis l'élargissement de la grève jusqu'à certaines entreprises du secteur privé et surtout ont permis de garder l'initiative.
De ce point de vue, celle qui vient, le 9 janvier, après plus de 30 jours de grève va sans doute être décisive. Mais d'ores et déjà, ce mouvement fait une nouvelle fois la démonstration que nous sommes bel et bien engagés dans une lutte où la classe ouvrière et les autres couches du peuple, si elles veulent au moins préserver ce qui reste du « modèle social » encore debout, n'ont d'autre choix que de porter la contestation sociale à un niveau toujours plus élevé. ★

RATP

Sur le pont depuis le 5 décembre 2019

Le nombre de lignes de métro totalement à l'arrêt sur une aussi longue période, c'est dire la détermination des conducteurs de la RATP à s'opposer à cette réforme de la retraite à points et à se battre pour préserver les conditions dans lesquelles l'ensemble des travailleurs de l'entreprise peuvent encore partir.
Un mot revient souvent dans les assemblées générales des secteurs de l'entreprise quels qu'ils soient ou à l'occasion de trop rares témoignages de grévistes de la Régie qui peuvent passer dans les médias : « On ne se bat pas simplement pour nous. On se bat aussi pour tout le monde ».
Ce n'est vraiment pas une clause de style. Comment pourrait-il en être autrement quand le gouvernement fait de la retraite à points pour tous, et donc de la disparition des régimes dits spéciaux, le cœur même de sa réforme ? L'un ne va pas sans l'autre. D'autant que derrière cette réforme de la retraite et de la fin des régimes spéciaux c'est, en fait, de l'abaissement général du niveau actuel des pensions dont il est question et donc de l'instauration des conditions pour pousser les salariés qui le pourront vers la retraite par capitalisation. Dans les assemblées générales des grévistes à la RATP, la démonstration a été faite maintes et maintes fois. La question est entendue. Maintenant, après un mois de grève, et cette période des fêtes où il a fallu entretenir les braises et rejeter les appels à la trêve, les tensions en ce début d'année se portent plus sur la capacité à tenir et à tenir tous ensemble.
Tous ensemble, c'est-à-dire conducteurs du métro, du RER, mécaniciens d'entretien, agents de stations, des gares… machinistes sur les lignes de bus.
Dans les centres de bus, la grève est suivie par une partie des machinistes. Ce qui fait que régulièrement les grévistes, avec leurs organisations syndicales, appellent à venir renforcer les piquets de grève à la prise de service dès 4h30 le matin. Des actions de ce type ont eu lieu sur nombre de dépôts de bus. Que ce soit dans le 94 comme à Vitry, Ivry, Créteil… ou dans le 92, comme à Fontenay-aux-Roses ou encore dans le 93, comme aux Pavillons-sous-Bois ou dans Paris même.
Chaque fois les forces de l'ordre sont là, à la demande de la direction du dépôt, et manœuvrent pour permettre aux non-grévistes de sortir leurs bus, n'hésitant pas à casser la grille du dépôt comme à Ivry et à intervenir en lançant des grenades lacrymogènes. Mais comme au dépôt de Pavillons-sous-Bois, le résultat escompté a été à l'inverse, puisque les non-grévistes, vu les conditions, ont fait valoir leur droit de retrait !
A l'appel de plusieurs AG, comme sur l'atelier de Sucy (94), ou celui de Massy (91), des délégations de travailleurs de la RATP en grève se sont rendues notamment à la raffinerie de Grandpuits (77) pour rencontrer les grévistes de l'entreprise.
Même si le nombre d'entreprises du secteur privé en grève est encore limité, raison de plus pour s'y rendre en délégation et fraterniser avec les ouvriers en grève et afficher ensemble notre détermination à dire non à cette retraite à points. Ces liens directs, avec le compte rendu qui en est ●●●

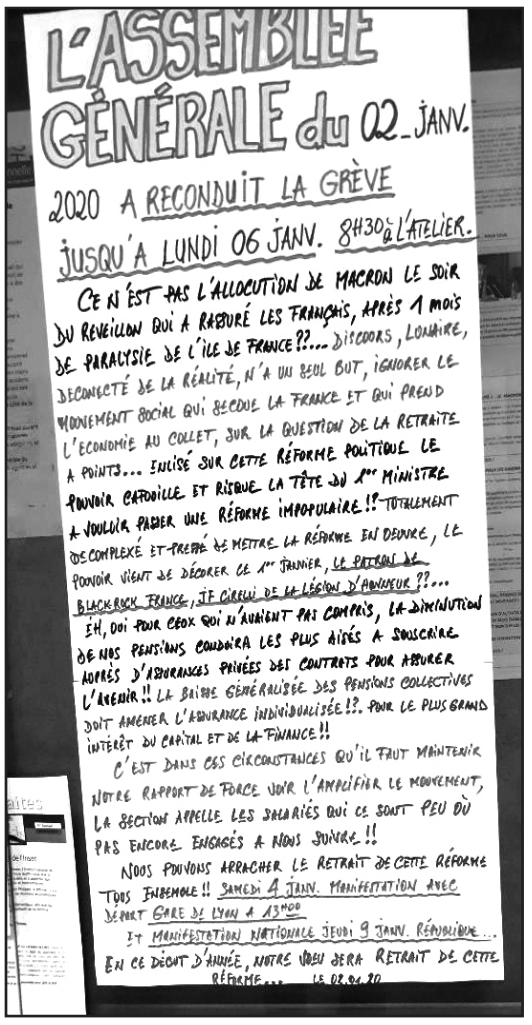

●●● fait lors de l'assemblée générale qui suit, participent à retirer de la pression que la direction de l'atelier, de la ligne, de la RATP, sans oublier le gouvernement et les médias… mettent sur la tête des travailleurs de la régie pour qu'ils finissent par lâcher prise.
Une des difficultés souvent rencontrée au niveau de la RATP, c'est la distorsion qui existe entre le nombre de grévistes chez les conducteurs et les autres catégories de travailleurs. Plus de 90 % des conducteurs de métro et du RER sont globalement dans le mouvement depuis le 5 décembre ; ce qui n'est malheureusement pas le cas au niveau des ouvriers d'entretien. La direction de l'entreprise court partout pour pouvoir faire circuler des trains, (même si ses possibilités restent malgré tout limitées), l'objectif étant que les médias puissent annoncer que telle ou telle ligne est à nouveau ouverte au public. Et peu importe si ces annonces sont totalement mensongères.
Ceci dit, si jusqu'à maintenant les tendances corporatistes avaient pu être dépassées, dans cette nouvelle phase de la grève commence à pointer chez quelques conducteurs cette petite musique : « puisque le privé n'est pas au rendez-vous, on ne va pas se battre pour eux », prêts à se contenter des « mesures transitoires » concédées par le gouvernement.
Lors de l'AG de Massy qui a reconduit la grève jusqu'au 6 janvier, avec une abstention, ce sont deux femmes qui ont remis ces messieurs d'équerre en n'hésitant pas à caricaturer leur posture de machos. ★

Cellule 2e Congrès

La solidarité, une arme pour élargir la grève

La cagnotte d'Info'com CGT en direction des grévistes de la RATP et des cheminots de Gare de Lyon vient de faire le buzz. 250 000 € ont été versés à ceux de la RATP et 50 000 € à ceux de Gare de Lyon. Comme dit le dicton populaire : « de quoi mettre un peu de beurre dans les épinards » !
Cette caisse de grève a été particulièrement médiatisée vu l'importance des sommes reversées et celles disponibles, sans compter avec celles qui continuent d'affluer.
Avec les sommes reversées aux cheminots de la Gare de Lyon et de la RATP, elle atteignait 1 700 000 €. Somme qui est un véritable sondage grandeur nature concernant la popularité du mouvement en cours, que confirme par ailleurs tous les instituts officiels de sondage.
Mais outre cette caisse, il en existe plus d'une centaine d'autres. Certaines mises en place directement par les organisations syndicales (CGT, Solidaires, UNSA…), au niveau des fédérations syndicales et d'autres au niveau des régions via là aussi les syndicats, voire directement par des assemblées générales de grévistes. Il y a aussi celle lancée par des intellectuels qui se poursuit sur Médiapart…
La CFDT a aussi sa propre caisse de grève alimentée directement par un pourcentage prélevé sur le timbre syndical. Les responsables de la CFDT cheminots, seule branche de la CFDT engagée concrètement dans le mouvement de grève, disent qu'ils pourront en bénéficier.
Après avoir vociféré pendant des années sur le fait que les cheminots étaient payés quand ils faisaient grève, certains médias changent visiblement de ton et interviewent des grévistes qui, depuis le 5 décembre, se sont engagés dans la grève et voient leur paie de janvier 2020 réduite à sa plus simple expression. Après avoir pendant toute la période des fêtes essayé de faire pleurer sur le sort des usagers, n'était-ce pas une autre façon pour les grands médias de faire pression sur celles et ceux qui n'avaient pas encore rejoint le mouvement pour les en dissuader ?
Quoi qu'il en soit, cette grève s'inscrivant dans le sillage des plus grandes grèves qu'ait connues la France au moins depuis 1968, l'engagement des grévistes à ce stade force inévitablement l'admiration et le respect. D'autant que nombre de témoignages qui accompagnent les dons disent les difficultés pour les donatrices ou donateurs à pouvoir s'engager dans le mouvement du fait de leur conditions sociales et de leur maigre salaire. D'autres, et ils sont aussi nombreux, disent qu'ils sont retraités et que s'ils ont pu bénéficier jusqu'à maintenant de leur retraite, par ce geste ils tiennent à soutenir ceux qui luttent pour la préservation du système actuel.
D'autres manifestations de solidarité ont notamment eu lieu pendant cette période des fêtes pour aider les grévistes. Ainsi on peut noter – sans être exhaustif – le repas festif à Tours le 27 décembre où 300 personnes se sont retrouvées avec les grévistes, la soirée du 28 en gare de Strasbourg, de Pau, le 28 également à Pantin (93)… Chaque fois, autant que possible, les organismes de notre parti ont contribué à alimenter les caisses de solidarité et/ou à prendre en main les tâches matérielles pour que ces activités puissent se tenir.
Ces actions de solidarité organisées bien souvent par les syndicat ou structures interprofessionnelles ne visent pas d'abord à cantonner les grévistes dans leur grève pour qu'ils puissent tenir le plus longtemps possible. Elles sont aussi conçues comme un encouragement en direction de toutes celles et ceux qui ne sont pas encore dans le mouvement à s'y inscrire. Les journées du 9 et du 11 janvier en seront aussi l'occasion.
Parmi toutes ces manifestations de solidarité, certaines toutes particulières, que les médias ne couvrent pas, sont les innombrables messages de solidarité que reçoivent les organisations syndicales françaises de par leurs homologues étrangères. La CGT en a recensée plus d'une centaine. Certains provenant de pays où les travailleurs ont engagé le fer contre ces politiques néolibérales. Ainsi la centrale unique des travailleurs du Chili (la CUT) fait savoir : « le peuple chilien est victime d'un système de retraite totalement privatisé… système pervers que nous voulons changer ». Ou sur le continent africain, la CGT B qui, à l'occasion de la journée du 5 décembre, écrit : « Camarades de la CGT, les victoires que vous arrachez à la bourgeoisie française qui exerce une domination néocoloniale sur notre pays, nous les considérons comme les nôtres. C'est pourquoi nous vous adressons tous nos encouragements et souhaitons un plein succès aux manifestations du 5 décembre ». ★

Vierzon (18 au 20 décembre)

Congrès de l'UD CGT du Cher

Ce sont les cheminots CGT de Vierzon en grève qui ont fait, à la tribune, l'ouverture du Congrès donnant un ton combatif et mobilisateur à ce congrès, disant qu'ils ne pouvaient à eux seuls porter le mouvement. Le congrès, ainsi interpelé pour plus d'implication des structures de l'UD, des syndicats, des fédérations, pour l'élargissement et la généralisation du mouvement, le débat a pu s'engager ainsi à chaud avec les interventions de tous les secteurs, public et privé, pour qu'ils s'impliquent dans le mouvement. C'est la victoire de la fermeture de la Maternité de Vierzon qui a marqué le rapport de force contre l'ARS, plus que toute déclaration obtenue au CESER. Il est vrai que le lieu d'accueil, Vierzon, ville cheminote et métallurgiste, chargée d'histoire du mouvement ouvrier, « du grand meetinge du métropolitain », était on ne peut plus propice pour mener la lutte des idées dans la CGT, pour y renforcer les positions du syndicalisme de lutte de classe contre le système capitaliste. Notre camarade est intervenu au nom du syndicat des Métaux de Bourges (Auxitrol, Rosinox, FFDM, MPO-ex-MIB) qui s'est renforcé avec les ouvrières d'Herdegen où la CGT s'implante avec 100 % des voix, pour proposer 2 amendements permettant d'unir le congrès sur la question de la construction du rapport de force face aux monopoles et à l'Etat au service de leurs profits. Dans les orientations de la Région et de l'UD, le rôle et la place de la classe ouvrière dans la question du changement de société sont subordonnées à la question de la ré-industrialisation avec les propositions dites constructives, un syndicalisme de gestion (autogestion ou cogestion) qui se propose *« de sortir ce secteur industriel de la logique marchande et donner le pouvoir économique aux salariés »*. Dans un premier amendement, le Syndicat des Métaux de Bourges montre son désaccord avec ces orientations de la CGT Régionale sur les propositions industrielles basée sur une étude de l'emploi de la SECAFI avec les nouvelles « zones d'emploi » de la régionalisation, faisant disparaitre les bassins d'emploi du département et leurs branches, une menace territoriale pour l'UD, les UL comme pour les conventions collectives. « *Ces chiffres nous montrent que l'emploi industriel dans le Cher comme dans l'Indre est impacté par la Régionalisation mise en place par l'Etat au service des monopoles donneurs d'ordre avec des "pôles de compétitivité" autour des 2 métropoles (Tours, Orléans) concentrant les investissements et la recherche sur des "centres de profits" maximum, asservis aux standard du marché mondial à 2 chiffres, avec ce qui va de pair, un chômage à 2 chiffres* »… « *Ces politiques ont en réalité généré dans la métallurgie, première activité industrielle du Cher, une pénurie d'emplois du fait des restructurations, délocalisations dans les secteurs des biens de consommation (auto, cuisinière) et biens d'équipement (fonderies) avec un repli sur un seul secteur qui tire l'économie (a*éro, *missiles). L'UIMM a chiffré pour le Cher à 500 emplois qualifiés par an l'impératif d'embauche pour compenser les départs à la retraite et assurer juste la production. L'urgence est de mettre fin au chômage et* à *la précarité de nos jeunes par l'embauche en CDI avec des salaires attractifs par la reconnaissance de la qualification des Hommes et non celle des postes de travail par point, par le départ à la retraite en bonne santé à 55 ans (vu la* pénibilité *et une espérance de vie réduite de 7 ans). Il faut sortir du chantage emploi contre salaire dans l'entreprise en disant non, avec la CGT un syndicalisme de lutte majo-* ●●●

●●● *ritaire, non aux « accords Macron » qui sacrifient salaires, droits du travail, salaires socialisés sur l'autel des profits* ». Le 2e amendement fait la synthèse des orientations du syndicalisme de lutte de classe dans cet appel : « *Ouvriers d'industrie, privé, public et usagers, c'est ensemble dans les luttes que le rapport de force se construit contre un Etat au service des profits. Il faut sortir de la mise en concurrence nationale et internationale avec cet engrenage de "guerre commerciale" USA-Chine-Europe, sur fond de guerre de repartage, dans lequel veulent nous entraîner les Etats, dont la France, imposant le dumping antisocial tant par "les accords de libre-*échange*" que par des politiques protectionnistes attisant la xénophobie et la fascisation. Le rapport de force se construit avec la solidarité de classe internationale des travailleurs et ces peuples exploités et dominés qui se lèvent sur tous les continents pour leur émancipation*. » L'amendement a reçu un bon accueil des congressistes et a été intégré au texte d'orientation. Les délégués du syndicat des cheminots de Vierzon ont tenu à dire au camarade combien ils soutenaient la justesse des orientations et positions politiques et ont fait le meilleur accueil à notre journal *La Forge*. C'est à 200 militants, à l'appel du congrès des cheminots de Vierzon, que tôt le matin un dépôt de bus a été bloqué, et que le congrès a été suspendu pour une manifestation vers la sous-préfecture. ★

Tours

Colas ferme l'usine S-E-S Nouvelle (sécurité et signalisation)

Lors de la manifestation du 17 décembre contre la retraite à points, nous avons rencontré une salariée avec une pancarte où était inscrit : « Comment pourrons-nous partir à la retraite à 65, 70 ou même 80 ans ? Alors qu'à 20, 30, 40, 50 ans, nous n'avons pas de travail ». Avec en guise de signature : « Future salariée licenciée de S-E-S sacrifiée par Colas ».

Nous avons voulu en savoir plus.

Le 2 décembre 2019, la direction de l'entreprise a annoncé un plan de licenciement drastique qui a provoqué un choc total chez les salariés de l'établissement et leurs familles. 93 licenciements de programmés ! Autant dire la fermeture d'une des usines de S-E-S Nouvelle basées en Indre-et-Loire (37) qui fabrique et commercialise des équipements de signalisation (ces grands panneaux d'information lumineux que l'on voit notamment sur les autoroutes) et ce depuis 62 ans, que ce soit pour la France ou à l'international.

Le groupe comprend 2 usines : une à Tours, spécialisée dans la fabrication de structures et panneaux à messages variables avec des bureaux d'étude spécialisés en mécanique, optique, électronique et informatique industrielle. Le groupe est devenu un des spécialistes de la signalisation variable proposant des équipements pour les réseaux autoroutiers et ferroviaires. L'autre unité, toujours en Indre-et-Loire, mais à Chambourg-sur-Indre, davantage spécialisée dans la fabrication des panneaux de signalisation qui équipent la plupart des communes et villes de France. Cette unité ne ferme pas… pour l'instant.

Rétrospective

L'entreprise a connu depuis sa création en 1957 plusieurs restructurations. En juin 2011, l'entreprise, alors appelée « Sécurité et Signalisation » frôle la liquidation judiciaire. Elle est reprise par le fonds d'investissement Alandia, associé à Aximum (groupe Colas Bouygues). En décembre 2013, retour à la croissance pour cette PME. Alandia se retire. S-E-S Nouvelle devient une filiale d'Aximum à 100 %. Trois millions d'euros sont investis pour rénover le parc machines. L'investissement sur le site de Tours est destiné à augmenter la production de portiques et de mâts de grande hauteur notamment. Mais visiblement, vu les aléas économiques et les exigences de productivité en terme de rentabilité, le site ne devait pas être suffisamment rentable aux yeux des actionnaires. Depuis huit ans, c'est un turn-over incessant de directeurs et de réorganisations commerciales multiples, entraînant de nombreux dysfonctionnements, incohérences de toutes sortes, dénoncés par les salariés, mais qui n'ont jamais été écoutés.

Que se passe-t-il depuis l'annonce de la décision ?

A l'annonce brutale de ce PSE, les salariés sont dans l'incompréhension totale. Tout le monde s'interroge sur les raisons. Délocalisation ? Utilisation des locaux pour d'autres activités ? L'incompréhension est d'autant plus grande que le budget validé par Colas en début d'année 2019, qui continue de présider aux destinées de l'entreprise, a été respecté par S-E-S Nouvelle, les objectifs économiques fixés atteints. Les commandes a priori ne manquent pas. Il y avait des appels d'offres pour la fourniture d'équipements routiers, mais juste avant la décision de fermeture, S-E-S Nouvelle n'y a pas répondu et Colas a fait le mort face à certains clients internationaux. Pourquoi ?

Il y avait aussi ce contrat avec la SNCF d'une durée de quatre ans, renouvelable trois années de plus pour la fourniture de portiques / potences qui n'a pas été signé. Un autre contrat pour la fourniture de supports légers qui avait été signé en 2017 ne sera, lui non plus, pas honoré. Pourquoi ? Les clients ont été informés de la situation par voie de presse !

Une nouvelle fois, la démonstration est faite du peu de considération que représentent les salariés affiliés à ces grands groupes qui, du jour au lendemain, peuvent être jetés à la rue pour d'obscures raisons de stratégie industrielle ou/et de manœuvre autour de la recherche du profit maximum.

La production de l'entreprise est à l'arrêt depuis le 3 décembre. Des rassemblements de solidarité avec les salariés de l'entreprise appelés par la CGT et FO ont lieu au moment des réunions autour du PSE. Il y a eu un appel au soutien des autres entreprises notamment le mercredi 18 décembre après la manifestation pour les retraites du 17. Les militants syndicaux ont répondu présents.

La mobilisation du personnel contre ce projet de fermeture se poursuit. ★

Correspondance

Grève à Radio France

Le 17 décembre, les salariés de Radio France participaient, nombreux, à la mobilisation contre la réforme des retraites à l'appel de tous les syndicats de la maison ronde. Mais, à l'appel de la seule CGT, certains salariés en étaient à leur 25e jour de grève. Une grève pour s'opposer au plan de restructuration de la radio qui vise à faire 60 millions d'économie sur le budget et supprimer 299 emplois (sur 4 600 postes), suppressions pudiquement rebaptisées en « départs volontaires ». Une restructuration qui intervient, alors que les chiffres des audiences des principales radios du groupe étaient au plus haut.

Le chœur de Radio France serait amputé de 90 chanteurs, France Info fermerait deux bureaux à Marseille et Toulouse, les postes de secrétaires de France Bleue sont également visés… Bref, une purge à mettre en lien avec la réduction des dotations de l'Etat de 20 millions d'ici 2022, que ce dernier impose des investissements lourds dans le numérique et a décidé de baisser la redevance d'un euro à compter de 2020. Si la PDG de Radio France, Sibyle Veil, s'est félicitée de la faible incidence de la grève sur les programmes, il n'en est pas moins vrai que pendant trois semaines se sont des playlists qui ont remplacé tous les programmes en soirée et 120 heures de programmes qui ont dû être annulées.

Alors que jusque-là la PDG de Radio France s'obstinait à défendre son plan sans vouloir bouger d'un iota, confondant, comme le dit un syndicaliste, information et négociation, après la forte mobilisation du 17, elle a dû concéder quelques ouvertures, affirmant cependant qu'il n'y a pas « d'alternative sur les économies ». C'est pour acter ce changement d'attitude et probablement aussi pour ménager leurs forces en vue de nouvelles batailles que les syndicats ont décidé, vendredi 20 décembre, de suspendre leur mouvement de grève jusqu'au début janvier. Car, à Radio France, les salariés n'ont pas dit leur dernier mot et le début de l'année pourrait bien être marqué par de nouvelles mobilisations ; le 9, il est à prévoir qu'ils seront en grève et dans la rue aux côtés de leurs camarades de la culture, de la recherche, de l'éducation… secteurs tous en butte à la réforme des retraites qui nous concerne tous mais également visés par des attaques qui mettent en cause leur mission de service public en imposant notamment des coupes sombres dans les budgets

Ce plan de restructuration de la radio s'inscrit dans un plan plus vaste de réorganisation de l'ensemble de l'audiovisuel public. Le ministre de la culture, Franck Riester, très silencieux sur le dossier Radio France, doit présenter début 2020 aux parlementaires un projet de loi qui prévoit la création

d'une holding, France Média, qui chapeauterait Radio France, France Télévision, France Média Monde et l'INA (Institut national de l'audiovisuel). Dans ce secteur stratégique de l'information et de la communication, il est à craindre qu'en plus des restrictions budgétaires et des économies d'échelle, les médias publics soient mis plus directement sous la coupe du pouvoir politique. ★

Le « Brexit » aura finalement lieu

C'est une des principales leçons des dernières élections législatives qui ont eu lieu le 12 décembre et qui ont donné une majorité absolue au parti conservateur de B. Johnson. Avec comme slogan central « réalisons le Brexit », Johnson et son parti ont obtenu 364 sièges (la majorité absolue est à 326 sièges) occupés par 109 nouveaux députés. Ils ont déjà voté le projet de loi de « sortie de l'UE » qui devrait intervenir, selon ce texte, au plus tard le 31 décembre 2020. D'ici là, la période de transition sera consacrée à des négociations sur les modalités de « sortie » des différentes politiques communes (la PAC, dans le domaine agricole, la pêche, les relations commerciales) et sur les nouvelles relations entre le Royaume-Uni, devenu un « Etat tiers » (comme la Suisse ou les Etats de l'espace économique européen) et l'UE. Le parlement britannique ne pourra plus s'opposer à un Brexit « dur », il n'y aura pas de nouveau référendum, comme le souhaitaient une partie des forces politiques au Royaume-Uni.

Une fois le texte de loi de « sortie de l'UE » définitivement adopté, il sera soumis au Parlement européen, qui devrait le ratifier avant la fin janvier. Côté britannique, Johnson, en position de force, voudra imposer des accords de libre-échange et d'accès au « marché unique européen » les plus favorables au Royaume-Uni. La dirigeante de la Commission européenne, U. Von den Leyen, a chargé Barnier de mener les négociations, laissant entendre qu'il faudrait au minimum que le Royaume-Uni prenne des engagements en matière de respect des « normes sanitaires, environnementales et fiscales » en vigueur au sein de l'UE, pour avoir accès librement au marché unique. Sur les autres questions – la politique migratoire, le statut des résidents européens au Royaume-Uni… –, Johnson a déjà annoncé qu'il y avait de nombreux points d'accords qui garantiront les intérêts des résidents européens et ceux de l'espace économique européen déjà installés. Il a également annoncé l'ouverture prochaine de négociations bilatérales avec les USA, le Japon, la Nouvelle-Zélande pour montrer qu'il y a beaucoup d'alternatives à explorer. Cela fait partie du rapport de force qu'il engage avec l'UE. Il joue aussi la carte de la division de la Commission, reflet des divergences d'intérêts entre les Etats de l'UE. Ceci dit, il reste encore beaucoup d'inconnues, aussi bien économiques que politiques, qui vont avoir des effets sur ces négociations et le « brillant avenir » qu'il a promis est pure démagogie dans le pays du néo-libéralisme de combat.

Cela fait quatre ans que le référendum en faveur du Brexit a eu lieu (2016) : il y a eu trois élections générales, le Parlement a rejeté plusieurs textes sur les accords de « sortie » puis il y a eu la succession de votes sur des élections anticipées, toujours refusées par l'opposition social-démocrate, jusqu'au 29 octobre dernier, où Corbyn, le leader du Labour, les accepte, en estimant avoir obtenu des garanties sur de nouvelles négociations de « sortie », suivies par un nouveau référendum Ce plan a échoué, entraînant une sévère défaite électorale pour le Labour qui perd plusieurs de ses circonscriptions traditionnelles, notamment celles des couches populaires où l'électorat a voté majoritairement pour le Brexit. C'est le refus de prendre en compte ce vote que paient le Labour et son leader.

Bien sûr, d'autres aspects ont joué : les annonces de vastes programmes sociaux (santé, éducation, infrastructures) et d'une plus forte taxation des possédants, ont alimenté une campagne virulente sur le thème du « tout sauf Corbyn » ; campagne qui a été alimentée par celle de milieux sionistes qui ont accusé Corbyn d'avoir favorisé l'antisémitisme au sein du Labour.

L'autre « gagnant » de ces élections est le parti nationaliste écossais (SNP), qui gagne des sièges et dont la dirigeante a immédiatement traduit ce gain en exigence d'un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Ecosse, une Ecosse qui resterait membre de l'UE.

Bref, le Brexit se fera, avec un gouvernement qui mènera une politique anti-ouvrière et antipopulaire, comme ses prédécesseurs. ★

Des drones armés en fonction dans l'armée française

Deux ans après l'annonce par la ministre de la défense du déploiement de missiles armés, le premier tir a eu lieu au Sahel, officiellement contre un groupe de djihadistes. Le drone, un exemplaire US - le Reaper - est dirigé depuis la base de Niamey au Niger, sur laquelle sont stationnées les forces militaires françaises du dispositif Barkhane. Cette nouvelle arme a donc été testée et déployée au Sahel, où sont engagés 4 500 militaires français, répartis dans plusieurs pays, ce qui fait du Sahel le premier terrain d'opération extérieure, en hommes et en matériel. Il est prévu d'équiper ces drones militaires de bombes de 250 kg, guidées au laser. Avec ceux de la nouvelle génération, ce sont des missiles qui pourront être tirés, faisant de ces drones de quasi-avions de combat, pilotés à distance. Comme le soulignent les responsables du déploiement de ces armes, cela permet de surveiller de vastes zones, d'identifier des cibles et de les « traiter » immédiatement, sans avoir à envoyer un avion de chasse.

Quelque 90 Etats utilisent des drones, parmi lesquels les USA sont de loin les premiers utilisateurs et fabricants d'une grande variété de drones qu'ils ont utilisés sur tous les terrains de guerre. Ils y ont recouru de façon de plus en plus intensive, notamment en Irak, Afghanistan,…. en les présentant comme des armes faisant peu de « dégâts collatéraux » et très efficaces pour tuer des « personnes particulièrement dangereuses ».

Macron a convoqué les chefs d'Etat du G-5 Sahel pour, comme le répète Le Drian, « lever les malentendus » et « se remobiliser ». Les pressions se concentrent sur les dirigeants maliens et burkinabè. Aux premiers, il est demandé de mettre en œuvre les « accords d'Alger » datant de 2015 qui veulent imposer l'intégration des forces « rebelles » (les groupes Touaregs du Nord Mali) dans l'armée ainsi qu'une plus grande autonomie des régions. Quant aux autorités burkinabè, il leur est demandé une « plus grande coopération » avec l'armée française.

Macron a également entrepris de convaincre les autres chefs d'Etats de l'UE de s'impliquer davantage dans Barkhane. Un dispositif se met en place, sous le nom de TABUKA, qui devrait venir « l'épauler ». Dans ses vœux, outre la question incontournable de la réforme des retraites, il a insisté sur l'importance de l'Europe de la défense et sur le SNU (service national universel) qu'il veut « déployer » en 2020, soulignant son rôle de « cohésion sociale » et de concorde, autour de la nation.

Il est utile de rappeler un des objectifs centraux de ce dispositif qui concerne toute une classe d'âge, à partir de 16 ans (donc des mineurs) : « accroître la cohésion et la résilience de la nation en développant une culture de l'engagement ».

La question du service militaire revient en force dans plusieurs Etats européens

Si certains ont carrément réintroduit le service militaire obligatoire (comme la Suède ou la Lituanie), la plupart mettent en place des mécanismes de « service civique généralisé », dont le SNU est un exemple, qui est également discuté en Italie, en Allemagne. Les recherches se poursuivent autour de l'idée d'un « nouveau service militaire » adapté aux conditions actuelles des guerres et des conflits, avec notamment la « menace » de l'ennemi intérieur. « Le soldat 2.0 est ainsi un citoyen capable d'agir et de réagir individuellement aux situations auxquelles le confronte la société contemporaine ; attentats, vols, harcèlements, piratages ( ) Il est un citoyen conscient des enjeux et défis contemporains : sécuritaires, environnementaux, politiques ou encore informatiques » (1). Les déclarations du secrétaire d'Etat, en charge de la mise en œuvre du SNU, G. Attal, celles de Macron et de plusieurs spécialistes qui vantent le SNU, tournent autour de ces thèmes : l'exaltation de l'engagement individuel, l'appel à la vigilance face aux menaces liées au terrorisme, l'acquisition de réflexes en cas de situation exceptionnelle, comme celui de se rendre spontanément à la gendarmerie et tout le matraquage idéologique sur la nation, au-dessus des classes sociales.

Un des adeptes convaincus s'est emballé lors d'une émission sur le SNU, parlant de la possibilité de repérer pendant cette période d'engagement des jeunes en voie de radicalisation, ou dans un environnement qui le pousse à refuser de s'intégrer dans la Nation. Il donnait l'exemple du refus de jeunes filles de participer à des activités mixtes, hors du foyer familial refus qui pourrait être imputé à des pressions de ce type.

Quoi qu'il en soit, le recrutement des 30 000 volontaires pour l'année 2020 va être suivi par un militaire aguerri, un ancien chasseur parachutiste, qui a été par la suite préfet. Il veillera notamment à éviter les incidents qui ont marqué la phase de « test » du SNU l'an passé. La bataille pour donner corps au mot d'ordre « non au SNU » ne fait que commencer. ★

1- Source : *Revue de la défense nationale*, « Le service militaire en Europe, entre déclin et renouveau ».

2017 - 2019

Restrictions sévères des libertés individuelles et collectives

Depuis l'élection de Macron une politique de violente régression sociale est en chantier permanent. Pas sans réaction : le mouvement syndical, associatif, démocratique, puis les gilets jaunes ont largement manifesté leur opposition dans la rue. Pour accompagner ces réformes et face à la résistance qui s'exprime et manifeste, le gouvernement s'est doté d'un arsenal législatif répressif. Les contre-réformes s'accompagnent de la restriction des libertés publiques.

Les atteintes sont dans la ligne droite de ses prédécesseurs. Ainsi, le gouvernement juste élu a-t-il introduit les **mesures d'exception de l'état d'urgence dans la loi en octobre 2017** ; ce qui limite les libertés démocratiques dans des circonstances graves et pour une durée limitée est entré dans la vie quotidienne : interdiction de circulation, de réunion, fouilles, fermetures de salles, perquisitions… sur décision du préfet de police…

Puis, la Loi asile immigration en mai 2018 s'en est pris aux droits des migrants, y compris les familles avec enfants, avec des délais de rétention rallongés de 45 à 90 jours pour tous, mais très raccourcis pour durcir l'accès à l'asile et aux recours ainsi que l'accès à un titre de séjour pour les parents d'enfants français, le fichage et la rétention des mineurs isolés… ce qui en fait une catégorie de population dont les droits sont officiellement restreints.

La loi relative à la protection du secret des affaires, a été promulguée le 30 juillet 2018, en dépit de la forte mobilisation de syndicats de journalistes, rédacteurs, organes de presse, collectifs et ONG. Comme le soulignait Acrimed en mai 2018 : cette loi « *s'inscrit dans une tendance durable de la part des détenteurs du pouvoir économique à mobiliser les ressources du droit pour dissuader les enquêtes portant sur la façon dont ils mènent leurs affaires et soustraire ainsi à l'attention du public des informations d'intérêt général.* » Une loi saluée en revanche par les monopoles qui ne manqueront pas de s'en saisir contre les enquêteurs qui dénoncent leurs malversations.

La Loi « Fake News », (mais que sont les fake news ? rien n'est moins clairement défini…) adoptée en novembre 2018 est dénoncée pour le contrôle et la censure d'Internet et des réseaux alternatifs par le CSA. Cette loi est renforcée et élargie par la **Loi Avia**, en cours d'adoption, qui prétend lutter contre les propos haineux sur internet en accordant tout pouvoir aux plates-formes, libres désormais de supprimer elles-mêmes les contenus, sans contrôle juridique. Les opérateurs des réseaux sociaux devront faire le ménage en moins de 48 heures, au risque d'énormes amendes : 4 % de leur chiffre d'affaires mondial.

La Loi anti-casseurs, elle, est venue sanctionner en avril **2019** le mouvement des Gilets Jaunes. Pas question de laisser se développer ces manifestations, souvent non déclarées et s'en prenant aux symboles du pouvoir et de l'argent.

C'est une restriction inavouée du droit de manifester : le préfet a le loisir d'interdire une manifestation et d'empêcher de manifester toute personne présentant un risque potentiel, sans qu'elle n'ait commis aucun délit. Cacher son visage est passible de condamnation à une lourde sanction. C'est la présomption de culpabilité, établie sur simple soupçon policier et non étayé par la justice !

Ces différentes lois ont un fil commun : c'est le gouvernement qui décide des libertés publiques. Au nom de risques supposés grandement exagérés, terrorisme, violence, envahissement migratoire, fausses informations, etc., il dessine un périmètre de plus en plus réduit pour nos libertés.

Les pouvoirs de la police sont amplifiés, au détriment des pouvoirs de justice. La liberté de la presse et des journalistes individuellement est elle aussi attaquée, afin d'intimider et museler ceux qui, par leurs révélations, portent trop atteinte aux intérêts des monopoles ou du gouvernement : rappels à la loi contre des journalistes participant à des mouvements sociaux ou révélant des informations dites sensibles. Ainsi l'enquête des journalistes de Disclose et Radio France révélant les ventes d'armes de la France à l'Arabie saoudite dans la guerre au Yémen leur a valu une convocation au titre de la « *compromission du secret de la défense nationale* ». Ce fait illustre parfaitement ces mesures de rétorsion vis-à-vis de tous ceux qui, par leur parole ou leur action, dénoncent, s'opposent à la politique profondément réactionnaire de l'ultra libéral Macron. ★

Voir aussi :
**https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006070722 Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse*
* https://www.monde-diplomatique.fr/2020/01/KEMPF/61188 Raphaël Kempf Le retour des lois scélérates

Capitalisme et réchauffement climatique

La COP 25 (25e conférence des Nations Unies sur le climat) qui a eu lieu à Madrid mi-décembre a eu peu de retentissement médiatique, et pour cause, ses conclusions sont restées des vœux pieux et les plus grands pollueurs que sont les USA, la Chine, l'Australie, l'Inde, le Brésil et le Japon n'ont pris aucun engagement. Et si 80 pays se sont, eux, engagés à augmenter leurs efforts d'ici à l'an prochain, ils ne représentent que 10,5 % des émissions mondiales de CO_2. L'Union européenne, grosse émettrice de gaz à effet de serre, a adopté une trajectoire à long terme censée lui permettre d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. C'est ce que la nouvelle présidente de la Commission européenne, Ursula Von den Leyen, a développé dans une tribune au journal *Le Monde* où elle fait la promotion du « Green Deal ». Sur le modèle du New Deal de Roosevelt (1), celle qui représente les intérêts de l'oligarchie en Europe propose aux entreprises 1 000 milliards d'euros d'investissements au cours de la prochaine décennie. Elle explique que les entreprises européennes *« savent qu'en étant à la pointe des solutions durables de demain, elles bénéficieront de l'avantage du précurseur »*.

Si les dirigeants de l'UE ont décidé de jouer la carte du capitalisme vert pour continuer d'assurer leur place dans la compétition mondiale qui fait rage, le FMI de son côté commence à intégrer les risques climatiques dans ses prévisions économiques ; il conseille ainsi aux pays les plus exposés et les plus vulnérables d'intégrer dans leur budget les dépenses liées à la reconstruction et à l'aide d'urgence suite aux cyclones et autres catastrophes climatiques. Les économistes du FMI ont calculé que les pays les plus exposés perdront 3 % de croissance par rapport aux autres. Ils sont également unanimes à reconnaître que l'argent dépensé pour réduire les émissions de CO_2 est bien inférieur au prix à payer suite au réchauffement climatique. Ce sont là des raisonnements d'économistes, mais pour les financiers qui cherchent le rendement à court terme, ce discours à peu de chance d'être entendu. Dans un récent documentaire diffusé sur *Arte* le 17 décembre dernier et intitulé « Ces financiers qui ont soif d'eau et essorent les populations », on montre comment certaines banques et fonds vautours spéculent sur cet or bleu qui se raréfie et en font une source de profit.

Alors que les primes d'assurance explosent, en particulier quand il s'agit d'assurer des biens sur des territoires très exposés, on a vu se créer des « obligations catastrophes » pour se couvrir contre les conséquences financières des cataclysmes ; il s'agit de primes d'assurances transformées en titres boursiers. L'investisseur peut tout perdre si la catastrophe survient, mais le risque pris est compensé par des taux d'intérêts particulièrement attractifs !

« Green deal » d'un côté et spéculation sur les catastrophes climatiques de l'autre, le capital tire partie de la situation dans tous les cas ! ★

(1) Le président des USA avait mis en place une politique interventionniste pour lutter contre les effets de la Grande Dépression aux Etats-Unis (1933-1938).

Au cours du mois de décembre, les états membres de l'UE, les parlementaires européens et la Commission européenne se sont divisés sur le classement des activités économiques selon les critères environnementaux ; cette taxonomie permettant de dire ce qui est activité verte, de transition, ou permettant la transition.

Derrière cette bataille de mots, des enjeux importants car la classification élaborée s'accompagne d'une obligation de transparence pour les sociétés cotées de plus de 500 salariés. Elles devront déclarer la part de leur chiffre d'affaires qui correspond à des activités « vertes » ainsi que la part de leurs investissements qui participent de « la transition ». Les investisseurs pourront, dès lors, déterminer la part de revenus issus d'activités économiques durables qu'ils financent, la Banque européenne d'investissement pourra mieux choisir ses interventions et les Etats seront en capacité de mettre en place une fiscalité verte.

Donc, être dans la bonne colonne permettra de recevoir une part des milliards prévus par l'UE dans son « green deal » et de bénéficier d'une fiscalité verte.

C'est pourquoi la France pour le nucléaire et l'Allemagne pour le gaz, ont fait pression pour que ces sources d'énergies fassent partie des énergies participant à la transition.

2019 : une année d'explosions populaires

En avril 2019, nous avons qualifié la situation internationale d'instable, de mouvante et de contrastée. « *Il y a des facteurs négatifs : la montée de la réaction dans certains pays, les bruits de bottes, le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Mais face à ces phénomènes qui montrent que le système impérialiste est le capitalisme parasitaire et pourrissant, il y a les résistances des travailleurs et des peuples. Elles ne sont pas générales ni identiques en ampleur et en force, mais elles ébranlent des sociétés, des régimes, et leur onde de choc se propage dans le monde, du fait que ce monde est plus "connecté", plus "intégré", du fait même de la domination mondiale du système impérialiste.* »

Que ce soit le Hirak en Algérie, qui a débuté en février 2019 et qui continue, au cri de « système dégage » ; que ce soit les mouvements populaires qui secouent l'Irak, le Liban, le mouvement révolutionnaire au Burkina, en Equateur, les mobilisations des jeunes, des femmes, au Chili ; que ce soit le Soudan, où le peuple a chassé un dictateur des plus sanglants les peuples se sont dressés, ont surmonté les divisions, se battent contre des régimes réactionnaires, affrontent les forces de répression. Les résultats de ces mouvements ne sont pas au même niveau : chasser un dictateur n'est pas encore synonyme de rupture avec le système capitaliste impérialiste. Les mouvements largement spontanés qui secouent des pays dans lesquels on ne les attendait pas, comme l'Irak, ravagé par la guerre et victime de l'exacerbation des tensions religieuses, ou celui au Liban peuvent arracher des victoires, mais sans direction révolutionnaire, ils ne peuvent provoquer de changements de fond, de système économique et social. Mais ils sont des terrains d'apprentissage du combat collectif pour de larges masses et pour les personnes et les forces qui se posent la question de la transformation de la société.

La lutte de classe ne respecte pas le calendrier, ce qui rend difficile de caractériser une année entière, mais il y a dans de plus en plus de situations des signes d'une radicalisation de l'affrontement de classe, aussi bien du côté des travailleurs, des masses populaires et des peuples, que du côté de la bourgeoisie, de l'oligarchie qui utilisent les instruments de répression de masse de l'Etat pour combattre les mouvements populaires, faire régner la terreur et se préparer à des confrontations militaires avec les rivaux et concurrents.

Parmi les faits internationaux saillants de l'année 2019, nous voulons en souligner quelques uns.

Le **Moyen Orient** n'est plus seulement la zone des guerres de repartage, même si celles-ci n'ont pas cessé et qu'elles peuvent reprendre à chaque instant, comme on peut le voir actuellement. Mais l'irruption de mouvements populaires qui veulent rompre avec les politiques de division sur des bases religieuses ou communautaires, sont porteurs d'avenir.

En **Amérique latine**, on assiste au « retour » de l'impérialisme US qui veut regagner les positions perdues au profit des autres puissances impérialistes et veut réinstaller des pouvoirs forts, à leur service. Mais les peuples résistent, comme on le voit au Venezuela, en Equateur, où la gauche révolutionnaire a repris des forces en s'engageant à fond dans le soulèvement populaire contre le gouvernement à la solde du FMI. Le mouvement au Chili marque aussi une nouvelle phase dans le combat contre les politiques néolibérales et la « transition » qui a épargné les promoteurs et profiteurs des années Pinochet.

En **Afrique,** notamment subsaharienne, c'est incontestablement la contestation de la présence de l'impérialisme français, notamment sa présence militaire, qui a pris une ampleur qu'on n'avait pas vu depuis les années 70. L'Afrique est plus que jamais un enjeu entre les puissances impérialistes qui veulent accaparer ses ressources, et la conscience de cette réalité a grandi parmi les peuples qui voient aussi que la « guerre contre le terrorisme » sert de prétexte aux puissances impérialistes. ★

USA/Iran

Un assassinat qui est un acte de guerre

L'année 2020 commence avec une brusque montée des tensions entre les USA et l'Iran, suite à l'assassinat à l'aéroport de Bagdad du général iranien Qassem Soleimani, responsable des forces spéciales des gardiens de la révolution ainsi que de la coalition des forces armées sous contrôle de l'Iran qui font partie des forces de sécurité irakienne. Cet attentat, qui a eu le feu vert de Trump, est avant tout un acte de guerre qui ne dit pas son nom. Il est aussi une provocation contre l'Irak dont les autorités n'ont visiblement pas été informées, a fortiori consultées.

Cet assassinat porte un coup sévère au régime iranien, vu l'importance de ce général, aussi bien au niveau militaire que diplomatique et politique. Il a été la cible de nombreux attentats et tentatives d'assassinat de la part des services israéliens et étasuniens. Les dirigeants iraniens promettent une vengeance à la hauteur de ce coup et la colère du peuple iranien est grande.

Trump, Pompeo et les autres hauts responsables de l'administration US ont justifié cet assassinat en prétendant qu'il allait « éviter la guerre », tout en envoyant des milliers de soldats dans le Golfe, où stationnent déjà une armada US, avec porte-avions, bateaux de guerre, avions de chasse, drones, bombardiers lourds (des B 52) Il a averti qu'une liste de 52 sites à bombarder, situés en Iran, comprenant des « sites historiques » était établie et qu'il n'hésiterait pas à les ordonner, en cas d'agression de la part de l'Iran contre les intérêts US. C'est une grossière manière de rejeter le déclenchement d'une guerre sur le dos de l'agressé !

Depuis son arrivée au pouvoir, Trump a multiplié les décisions et les actes d'hostilité vis-à-vis de l'Iran : depuis le retrait de l'accord sur le nucléaire iranien, en passant par les sanctions économiques et les opérations de déstabilisation, il n'a cessé d'accuser et de menacer l'Iran pour ses ingérences en Syrie, au Liban, en Irak tout en apportant un soutien aussi massif que constant aux puissances régionales en conflit avec l'Iran, à commencer par l'Arabie saoudite et Israël, dont les dirigeants ne cachent pas leur volonté d'abattre le régime iranien.

En Irak, l'impérialisme US avait accepté la mise en place d'un gouvernement et d'une coalition gouvernementale dans lesquels participaient des forces pro-iraniennes, tant que ce gouvernement menait une politique conforme aux intérêts stratégiques US. Parmi ces intérêts, il y a le pétrole irakien, exploité par des compagnies US, il y a la présence d'une importante force militaire US qui n'a de compte à rendre qu'au Pentagone et qui se comporte comme une force d'occupation.

Cet accord plus ou moins tacite avec les dirigeants iraniens avait été scellé dans la guerre contre l'Etat islamique (EI) en Irak, puis en Syrie, dans laquelle le général iranien Soleimani avait joué un rôle de premier plan.

Les gouvernements irakiens qui ont accepté cette double tutelle, américaine et iranienne, ont développé une politique de division, sur la base des appartenances religieuses, assortie d'une politique de pillage des richesses du pays dévasté par les années de guerre. Les systèmes de santé, d'éducation, de transports publics, de fourniture d'eau et d'électricité sont délabrés. Les couches populaires en sont les premières victimes et de nombreuses révoltes ont eu lieu. Le mouvement de protestation a pris une grande ampleur depuis la fin 2019, portant des exigences sociales pressantes, comme le pain, du travail, des services publics qui fonctionnent , la fin de la division orchestrée et alimentée par les différentes factions politico-religieuses et leurs groupes armés. Ce mouvement qui n'a pas cessé, a mis dans les rues des centaines de milliers d'Irakiens, qui brandissent le drapeau national comme symbole d'unité et d'aspiration à vivre sans les ingérences étrangères, notamment celle de l'Iran. La répression par le régime et par les milices pro-iraniennes a été très violente.

Trump a certainement cru que le moment était propice pour liquider un général iranien, très impliqué en Irak, en spéculant sur le rejet de l'ingérence iranienne par une partie de la population irakienne. Mais ce calcul peut se retourner contre lui, car la colère est très forte contre cet assassinat perpétré par les USA sur le sol irakien. L'exigence de retrait des forces militaires US ne peut que se propager.

Nous condamnons cet assassinat qui est un acte de guerre de la part de l'impérialisme US, qui menace la paix et les peuples partout où il envoie ses troupes.

Nous continuons à affirmer haut et fort « bas les pattes de l'Iran » !

Nous exigeons de la part des autorités françaises qu'elles cessent de soutenir le cours belliciste de l'impérialisme US au Moyen-Orient, notamment contre l'Iran. Nous exigeons aussi qu'elles cessent de vendre des armes aux monarchies du Golfe qui veulent les utiliser contre l'Iran. ★

Libye

La guerre menace de s'étendre dans la région

Le chaos règne en Libye et ne cesse de s'amplifier depuis que les puissances impérialistes sont intervenues militairement dans ce pays en 2011. L'impérialisme français porte une très lourde responsabilité dans cette guerre qui a impliqué l'Otan. Des groupes armés libyens s'affrontent depuis, renforçant la division du pays, tout en permettant l'exploitation des riches gisements pétroliers par les différentes compagnies étrangères. Deux coalitions se battent actuellement pour le contrôle de Tripoli et plus généralement du pays : d'un côté celle dirigée par Sarraj, en principe le chef d'Etat reconnu par l'ONU depuis 2015, soutenu notamment par l'Italie, la Turquie, le Qatar. De l'autre, le maréchal Haftar, installé à Benghazi, qui a lancé une offensive en avril 2019, qui s'est enlisée, malgré le soutien de l'Arabie saoudite, de l'Egypte, des Emirats arabes unis, de mercenaires russes et de la France, même si le gouvernement prétend le contraire.

Haftar est un ancien responsable militaire de Khadafi ; par la suite, il est devenu un de ses farouches opposants, multipliant les opérations visant à renverser le régime, avec l'aide de la CIA. Il s'est d'ailleurs installé aux USA, a pris la citoyenneté étasunienne et est revenu en Libye pour prendre la tête de « l'armée nationale libyenne », avec l'objectif de prendre le contrôle du pays. Son parcours montre ses liens avec l'impérialisme US et avec les alliés de ce dernier : l'Egyptien Sissi, qui a renversé Morsi, lié aux Frères musulmans, l'Arabie saoudite et leur allié, les Emirats, qui tous deux partagent la même aversion pour les Frères musulmans. C'est aussi une des raisons pour laquelle les autorités françaises ont apporté leur soutien à Haftar, présenté comme un « rempart » aux groupes djihadistes qui agissent au Sahel. L'autre raison est celle de l'exploitation du pétrole, que Total veut développer, au détriment notamment du groupe italien ENI, qui reste un acteur majeur en Libye, ancienne colonie italienne.

L'intervention de la Turquie

Depuis quelques mois, les liens entre la Turquie et Sarraj se sont beaucoup développés. En septembre 2019, un accord de livraison d'armes turques est signé, suivi d'un accord maritime entre ces deux pays qui n'ont pas de frontière commune. La Turquie s'appuie sur cet accord pour revendiquer un accès à la zone économique maritime revendiquée à la fois par la République de Chypre (reconnue internationalement, avec Nicosie comme capitale) et la République turque de Chypre du Nord (reconnue uniquement par la Turquie). Cette zone maritime est riche en gisements de gaz, dont le volume évalué serait équivalent à celui de la mer du Nord ! Cette richesse attise les convoitises des grandes compagnies pétrolières que Nicosie a autorisé à faire des travaux de prospection : Total, Exxon-Mobil, ENI, sont déjà sur place. La Turquie, qui ne reconnaît pas la République de Chypre, a déployé des drones dans la partie de l'île qu'elle occupe, où sont stationnés 30 000 militaires et la marine a intercepté plusieurs navires de prospection.

Israël s'est à son tour mêlé aux prétendants à l'exploitation de ces gisements.

Bref, les alliances économiques ont de plus en plus de prolongements militaires, transformant le bassin méditerranéen en zone de conflits impliquant des puissances impérialistes comme des puissances régionales (Turquie, Arabie saoudite). C'est dans ce contexte que s'inscrit la guerre de Libye qui n'a jamais réellement cessé depuis 2011.

« Il faut cesser d'attiser les flammes en Libye ». C'est le mot d'ordre mis en avant par le Parti du Travail (EMEP) de Turquie, dans une prise de position du 18 décembre. Il était déjà question de l'envoi de troupes turques en Libye, une décision que le parlement vient de ratifier. « *Pour atteindre ses objectifs financiers et politiques, le régime d'un seul homme, qui a perdu légitimité et soutien dans son pays, essaie de tirer parti des contradictions et des tensions internationales. (…) Notre parti est opposé à l'envoie de troupes en Libye et défend le droit des peuples à vivre en paix. Toutes les forces étrangères présentes en Méditerranée orientale qui essaient de se la partager, doivent se retirer. Les dirigeants de la Turquie doivent cesser leurs interventions qui vont accentuer les fractures et entraîner des conflits dans la région.* » Nous ajoutons l'exigence de l'arrêt des ingérences de l'impérialisme français. ★

Israël

La répression des militants palestiniens se poursuit

Sur le grill depuis plusieurs mois après ses échecs successifs à former un gouvernement et sa mise en examen pour corruption, le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, vient de s'acheter, avec sa victoire aux primaires de son parti, le Likoud, la possibilité de continuer de fuite la justice en conduisant la liste du parti de droite aux prochaines élections législatives qui viennent d'être fixées au 2 mars 2020. Cela étant, même si Netanyahu est un des responsables de l'oppression du peuple palestinien, sa défaite n'aurait rien auguré de bon pour ce dernier puisque son seul opposant, le législateur Gideon Saar, s'avère être encore plus à droite que lui – il lui avait même reproché de ne pas avoir annexé la Cisjordanie – et refuse toute notion d'Etat palestinien. Mais cette victoire, qui était prévisible, Netanyahu, dirigeant le Likoud depuis 14 ans, ne lui assure pas un succès automatique aux prochaines élections ; son image dans l'opinion, en dehors de son parti, se dégradant peu à peu, ce qui laisse présager d'une campagne tout aussi violente, voire plus, que les précédentes où les Palestiniens joueront encore le rôle de boucs-émissaires.

Après une année 2019 qui aura vu la mort de 150 Palestiniens et l'arrestation de 550 autres, dont des centaines d'enfants, Israël continue sa politique d'étouffement et de harcèlement. Le ministre de la défense a en particulier ordonné ce mois de décembre la saisie de 150 millions de shekels (soit 39 millions d'euros) sur les 650 qu'Israël doit à l'Autorité Palestinienne au titre de la TVA perçue sur les biens importés par les Palestiniens, sous prétexte que ces sommes étaient en partie reversées à des familles de terroristes impliqués dans l'assassinat d'Israéliens. L'Etat d'Israël continue sa politique de criminalisation de tout militantisme palestinien et tente ainsi de briser la résistance de la société civile palestinienne qui ne baisse pas les bras. En témoigne la nouvelle arrestation, après une libération en avril 2019, de la militante féministe Khalida Jarrar, ancienne élue au Conseil Législatif Palestinien et membre du FPLP - Front Populaire de Libération de la Palestine (1). Cette arrestation montre les manipulations médiatiques que le Shinbet (les services secrets intérieurs israéliens) opère pour criminaliser et décrédibiliser les militants en Israël et à l'étranger. En effet, alors que l'acte d'accusation ne mentionne que son appartenance à une association illégale, en faisant d'elle par là-même une prisonnière politique, le Shinbet a laissé entendre qu'elle avait été arrêtée dans le cadre de l'enquête sur la mort en août de l'israélienne Rena Sherb près d'un point d'eau pris de force par les colons en Cisjordanie. Or, d'après son avocate Sahar Francis, directrice de l'association ADDAMEER (2) elle a été arrêtée pour raisons politiques, suite à sa participation à une réunion organisationnelle de cadres du FPLP.

C'est en effet de cela, l'organisation, qu'Israël a peur et cherche à casser à tout prix. Elle ne veut pas de mobilisations larges de la société civile palestinienne, comme les marches du retour ou le soutien aux grèves de la faim des prisonniers palestiniens. Le gouvernement israélien craint la mobilisation du peuple palestinien et c'est pourquoi il a donné des consignes de discrétion après l'assassinat par les Américains sur l'aéroport de Bagdad, il y a quelques jours du Général Quassem Soleimani, pourtant qualifié d'« ennemi le plus dangereux d'Israël ». Le Fatah, à la tête de l'Autorité Palestinienne, et le Hammas qui gouverne la bande de Gaza, craignent aussi un soulèvement incontrôlable de la population semblable à ceux qui ont eu lieu ces derniers mois en Egypte, au Liban et en Irak. C'est pourquoi ils ont consenti à reprendre les négociations, chacun étant prêt à des concessions, pour l'organisation d'élections législatives en Palestine, les premières depuis treize ans ! Il apparaît aujourd'hui clair aux différentes factions qu'un front large, assis sur un soutien populaire, est la seule opposition possible face à l'alliance Trump-Netanyahu (ou son successeur).

(1) Organisation qui se revendique communiste, fondée par George Habash en 1967 qui constitue la deuxième plus importante organisation de l'Organisation de Libération de la Palestine OLP après le Fatah.

(2) Association qui joue un rôle central dans la campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers d'Israël. ★

Espagne

Le PCE (m-l) a tenu avec succès son IXe congrès

Les 6, 7 et 8 décembre à Madrid, le PCE (m-l) a tenu avec succès son IXe congrès. Outre les délégués, des militants et surtout de nombreux activistes de la JCE (m-l), l'organisation de jeunesse du parti, avaient été invités aux travaux du congrès auxquels ils ont pu activement participer. Un congrès marqué par la lutte idéologique mais en même temps par un grand esprit de camaraderie et d'enthousiasme révolutionnaire. Notre parti, invité, a tenu à apporter son soutien par sa présence. Ce congrès nous a permis de mieux comprendre dans quelles conditions se bat le PCE (m-l), les difficultés auxquelles il est confronté, mais aussi les succès qu'il remporte notamment au niveau de l'organisation de la jeunesse. Ce congrès venait clôturer une série de réunions des différentes organisations du parti qui ont discuté des différents documents présentés par la direction du Parti.

La Résolution générale rappelle les grandes lignes du rapport politique présenté par le Comité exécutif sortant, rapport longuement débattu et approuvé par les délégués. Il souligne notamment : « *Depuis le dernier congrès il y a cinq ans, des changements de tous ordres, tant au niveau national qu'international, se sont succédé à une très grande rapidité et l'impérialisme a exacerbé les contradictions sociales jusqu'à l'extrême, une infime minorité oligarchique imposant sa domination dans tous les domaines tandis que la majorité de la société paie sa crise, et tout particulièrement le prolétariat qui affronte une dégradation sans précédent de sa situation économique et sociale. Aujourd'hui comme jamais le capitalisme se décompose à vue d'œil, il fait face à une nouvelle crise économique alors même qu'il n'est pas encore complètement sorti de la précédente et ce, dans des conditions pires pour la surmonter. Il doit également faire face à une guerre commerciale ouverte entre les principales puissances impérialistes et en particulier entre les Etats-Unis et la Chine, dans leur rivalité pour l'hégémonie. La confrontation commerciale s'accompagne d'une radicalisation de secteurs de la petite et moyenne bourgeoisie vers des positions populistes et philosophico-fascistes, et d'une extension des guerres, des coups d'Etat et d'une montée de la répression contre les peuples dans de vastes zones de la planète. La dureté de la crise et la brutalité de la politique de l'impérialisme provoquent une riposte populaire croissante, parfois encore hésitante et avec un manque d'objectifs clairs dirigés contre le système mais qui avance et gagne peu à peu en clarté, comme on a pu le voir ces dernières semaines dans plusieurs pays d'Amérique latine.* »

Face à la glorification du rôle de l'individu et à la dépréciation du collectif porté par l'idéologie bourgeoise, qui a pour conséquence une dispersion des luttes, « *le prolétariat a besoin de façon urgente de reconstruire et de renforcer, également sur le plan politique et idéologique, ses organisations pour la lutte, tant dans le mouvement ouvrier, où il est urgent de retrouver le syndicalisme de classe, que dans les autres domaines : quartiers, centres d'études, etc. (…) Pour diriger et orienter les luttes, notre classe a besoin d'une organisation capable d'adapter la tactique au moment politique, qui plus est dans des périodes de changements rapides comme ceux que nous connaissons actuellement.* » Pour ce faire, le congrès a également procédé à une actualisation de la ligne politique, du programme et des statuts. Il a également débattu des principales orientations qui doivent guider le travail du parti en ce qui concerne le développement de l'unité populaire et des luttes, la question des femmes et de la jeunesse, et fixé les principaux axes organisationnels nécessaires pour mener à bien ces orientations. En résumé, consolidation organisationnelle du Parti et renforcement de la tactique d'unité populaire pour la République populaire et fédérative, tels ont été les sujets centraux des débats de ce Congrès. Consolidation organisationnelle qui s'est traduite par une direction renforcée de jeunes cadres qui se sont révélés dans la lutte. Comme le souligne la Résolution, « *ce IXe congrès a été un véritable succès pour l'affirmation du parti et pour le doter des outils les plus adéquats pour notre travail politique* ». ★

Algérie

Après le décès de Gaïd Salah

Le 12 décembre dernier avaient lieu les élections présidentielles en Algérie, élections décidées par le pouvoir contre la volonté de la très grande majorité du peuple algérien engagé dans le Hirak. Mobilisé massivement à travers tout le pays, il manifeste chaque vendredi depuis le 22 février dernier pour exiger « système dégage ». Comment aurait-il pu accepter des élections organisées par le système avec des candidats du système ! C'est pourquoi ces élections ont été largement boycottées, et elles n'ont même pas pu être organisées dans certaines régions.

Sur notre site, aux lendemains de ces élections, nous écrivions sur la base d'informations transmises par un ami algérien :

« Les élections présidentielles se sont tenues dans un contexte de très forte mobilisation populaire avec un rejet massif de la mascarade électorale. Les Algériens étaient, encore une fois, plusieurs millions dans la rue le jour du vote. Il a été annoncé une abstention officielle d'environ 60 % alors que l'abstention réelle était plutôt de l'ordre de 90 % (des fuites internes parlent de 8,7 % de participation !). Mais cela n'a pas empêché la mascarade du régime, avec une élection pliée dès le premier tour pour tenter de tourner la page au plus vite.

La présence policière et la répression ont été très fortes le jour des élections, en particulier dans les villes de l'Ouest dont Oran où il y a eu plus de 400 arrestations.

Le « président », nouvelle marionnette de l'armée, a annoncé un « dialogue » avec le Hirak et des amendements de la constitution rédigés par des technocrates (désignés par le pouvoir). Si certains secteurs opportunistes ou naïfs sont tentés par le dialogue avec le régime, il semble que le refus de toute compromission s'impose dans le Hirak. Des prises de positions contre tout « dialogue » avec le nouveau gouvernement se multiplient, en rappelant les revendications préalables du mouvement : le départ de l'ancien régime (dont le nouveau président est issu) et la libération de tous les détenus d'opinion. »

Depuis le 12 décembre, et dès le lendemain, vendredi 13, mais encore le 20, les Algériens étaient à nouveau dans la rue. Le 23 au matin, ils apprenaient que le général Gaïd Salah, chef d'état-major et vice-ministre de la défense, véritable homme fort du régime, était mort d'une crise cardiaque. Ce même Gaïd Salah, incarnation d'un système honni, dont le peuple ne veut plus, conspué dans les manifestations populaires qui, après avoir gagné le départ de Bouteflika, exigeaient le sien.

Ahmed Gaïd Salah a été un grand manœuvrier : après avoir soutenu la candidature de Bouteflika pour un 5e mandat puis organisé sa destitution, il a profité du Hirak pour éliminer le clan Bouteflika, reprendre la main sur les services de renseignements et engager, *« une véritable purge à l'intérieur de l'Armée nationale populaire [ANP] et des services de renseignements, avec des mises à la retraite et des emprisonnements de hauts gradés »* (Cf. site Menadéfense). L'élection du 12 décembre a été organisée par lui pour fournir un cache-sexe civil au pouvoir de l'armée. C'est lui qui a mis Abdelmadjid Tebboune, ancien premier ministre, à la place de président où il se trouve aujourd'hui. Ce passage en force, maquillé d'une apparence de dialogue, a permis à Gaïd Salah d'imposer sa propre transition.

Mais aujourd'hui, l'homme fort du régime n'est plus là et le nouveau président, son obligé, très mal élu, est en position de grande faiblesse. Jeudi 2 janvier de nombreux militants du mouvement de contestation ont été remis en liberté provisoire. Est-ce un signe d'ouverture pour tenter d'engager le dialogue avec des représentants du Hirak ?

Le mouvement, lui, y met deux conditions préalables : la libération des détenus d'opinion et la fin du contrôle sur les médias.

Vendredi 27 décembre, les manifestants ont brandi le portrait d'Abane Ramdane, un des héros de la guerre de libération nationale qui insistait sur la primauté du civil sur le militaire pour le futur Etat indépendant. Ce refus d'un système dirigé de fait par l'armée, la volonté d'un pouvoir civil, démocratique, sont au cœur du Hirak.

Comment va évoluer le mouvement dans les prochains mois ? Difficile à prévoir, mais une chose est sûre, la volonté de « dégager le système » et d'aboutir à un état de droit est encore très puissante après 45 vendredis de mobilisation. Ce qui est sûr aussi, c'est que notre parti continuera à soutenir le mouvement populaire algérien dans son exigence de démocratie et de progrès social. ★

Macron en Côte d'Ivoire

Chef de guerre et vaillant soldat de l'impérialisme français

Le 20 décembre, Macron est allé réveillonner sur la base de Port-Bouët, où sont stationnées les forces françaises de Côte d'Ivoire, puis il s'est rendu à Bouaké, au centre du pays, où 9 militaires français de l'opération Licorne avaient été tués en 2004. Le lendemain, E. Macron et A. Ouattara annonçaient à Abidjan la disparition du Franc CFA (2). Cette visite a une triple dimension : soutenir Ouattara dans la perspective des prochaines élections et rappeler que c'est l'armée française qui l'a fait prince ; soutenir les 4 500 soldats français en opération au Sahel et rappeler aux peuples de la région, qui contestent de plus en plus ouvertement cette occupation militaire, que *« Barkhane est une mission essentielle pour la France » ;* tenter une nouvelle fois de faire croire à la jeunesse africaine que les périodes coloniales et néocoloniales sont du passé, tout en continuant à discuter affaires (lancement des travaux du nouveau marché de gros de Bouaké financé par l'Agence Française de Développement - AFD, contrat pour la construction du métro d'Abidjan…).

"Visite d'évaluation" en Côte d'Ivoire

Dans une déclaration du 19 décembre, le Parti Communiste Révolutionnaire de Côte d'Ivoire a dénoncé ce qui ressemble « *"à une visite d'évaluation des tâches confiées à un officier ou à un administrateur français »* et à *« un soutien politique du gouvernement Macron au pouvoir antidémocratique et dictatorial de Ouattara* ». Dans cette déclaration publiée en intégral sur notre site pcof.net, Achy Ekissi, Secrétaire Général du PCRCI évoque *« l'aide »* militaire de la France à la Côte d'Ivoire dans la crise de 2002 à 2011 qui « *a consisté à l'armement des rebelles, aux massacres de centaines de civils à l'Hôtel Ivoire, à la destruction de la flotte aérienne de l'armée ivoirienne en 2004, au bombardement du palais présidentiel en 2011, suivi de l'enlèvement du président Laurent Gbagbo et du ministre Blé Goudé pour les déporter à la Haye ».* Il évoque également *« la grosse escroquerie politique et morale" »* que constitue la pseudo « aide » de la France aux pays du Sahel, contre le terrorisme : « *En réalité et des faits le démontrent, avec cette intervention la France accentue durablement sa présence dans ces pays dans le but de s'approprier les richesses. C'est à juste raison que le sentiment anti-impérialiste grandit dans ces pays et que les peuples exigent le départ de l'armée française. »* Il conclut en indiquant que *« le PCRCI dénonce cette visite qui est une honte pour la Côte d'Ivoire et pour le peuple de France, dénonce la mainmise de la France impérialiste sur la Côte d'Ivoire ; exige le retrait du sol ivoirien de l'armée d'occupation française, le retrait de l'armée française des pays du Sahel, […] l'arrêt de l'ingérence de la France dans les affaires de la Côte d'Ivoire ; soutient les luttes des peuples des pays du Sahel contre la présence de l'armée française ; appelle les peuples de Côte d'Ivoire à accentuer leurs combats contre l'impérialisme international, en particulier l'impérialisme français et ses serviteurs locaux, pour une Côte d'Ivoire libre, démocratique et moderne ».* Notre parti ne peut que souscrire à ces exigences.

"Donner une nouvelle profondeur à Barkhane"

Un volet important de la visite en Côte d'Ivoire du Chef des armées françaises a été consacré à Barkhane et à la guerre au Sahel.

Depuis la réunion de l'Otan début décembre et l'invitation des chefs d'Etat du G5 Sahel à venir s'expliquer à Pau le 16 décembre, les événements se sont précipités. La conjonction du malaise provoqué par cette « convocation », du mouvement social en France et de l'attentat du 10 décembre qui a tué 71 soldats dans un camp de l'armée nigérienne, a contraint Macron à reporter ce sommet au 13 janvier. L'ordre du jour, qui prend en compte la contestation grandissante des populations et l'enlisement de l'impérialisme français dans cette guerre, est ambitieux : *« réévaluer le cadre et les objectifs de l'engagement français au Sahel »* et « *poser les bases d'un soutien international accru aux pays du Sahel ».*

Le 21 décembre, Macron a pu se targuer à Abidjan d'un *« succès considérable »* de la force française Barkhane : 33 « terroristes » tués le matin même dans la région de Mopti, au Mali, au cours d'une opération de l'armée française et deux gendarmes maliens retenus en otages par les djihadistes libérés… La liste des revers militaires et des drames subis par les populations n'en continue pas moins de s'allonger : 35 civils, dont 31 femmes, tués le 24 décembre dans une attaque djihadiste à Arbinda, dans le nord du Burkina, à nouveau 14 militaires tués au Niger dans une embuscade le 26 décembre…

A Abidjan, un accord intergouvernemental entre la France et la Côte d'Ivoire a été signé le 21 décembre pour définir les conditions de mise en œuvre et l'organisation générale d'une Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT). Elle sera installée sur le site de Jacqueville à proximité d'Abidjan en septembre 2020 et ambitionne d'être, tout à la fois, une école de cadres, un camp d'entraînement et un institut de recherches stratégiques, mais ne suffira pas à sortir l'armée française de son bourbier !

Comme les Etats-Unis ou Israël, la France va désormais utiliser des drones armés dans le cadre de l'opération Barkhane. C'est ce qu'avait annoncé F. Parly, ministre des Armées, deux jours auparavant, le 19 décembre. Telle est la *« nouvelle profondeur »* que l'impérialisme français voudrait donner à Barkane, en sacrifiant moins d'hommes et de matériel et en impliquant davantage les pays africains et l'UE.

Le Franc CFA d'Afrique de l'Ouest remplacé par l'ECO

Le 21 décembre au soir, Emmanuel Macron et Alassane Ouattara, président de la Côte d'Ivoire, ont annoncé, depuis Abidjan, une *« réforme historique »* du franc CFA d'Afrique de l'Ouest qui devrait, en 2020 être remplacé par « l'éco ». Prenant en compte la contestation du FCFA qui s'exprime de plus en plus fortement, en parallèle de la contestation de la présence militaire française, Macron a déclaré : *« Le Franc CFA cristallise de nombreuses critiques et de nombreux débats sur la France en Afrique. […] Je vois votre jeunesse qui nous reproche de continuer une relation qu'elle juge postcoloniale. Donc, rompons les amarres. »*

Concrètement, l'Union économique et monétaire ouest-africain et sa banque centrale (1) ne seront plus obligées de déposer la moitié de leurs réserves au Trésor français. Il n'y aura plus de représentants français dans les instances de l'UEMOA et de la BCEAO. Mais l'essentiel demeure : une parité fixe avec l'euro, la convertibilité du nouvel « éco » garantie par la France, un nouvel *« accord de coopération monétaire »* en passe d'être signé entre la France et l'UEMOA. Ce qui fait dire, à juste titre, à de nombreux économistes africains, que *« le franc CFA n'est pas mort »* et que *« Macron et Ouattara se sont seulement débarrassés de ses atours les plus polémiques ».*

Il est difficile de croire Ouattara quand il affirme que cette décision, annoncée depuis Abidjan, a été « *prise en toute souveraineté ».* Il ne s'agit pas seulement d'une habile manœuvre politique pour désamorcer la critique populaire contre cet instrument néocolonial qu'est le FCFA. L'annonce d'un Eco-UEMOA vient délibérément court-circuiter le projet d'Eco-CEDEAO (2) et prend de court le Nigeria, puissance à prétentions régionales, qui représente à lui seul 60 % du PIB de la CEDEAO.

La contestation de la présence militaire, économique, financière de l'impérialisme français, de son arrogance et de ses ingérences politiques, ne cessent de grandir en Afrique. Avec les forces démocratiques et révolutionnaires qui portent ces exigences, nous disons : **Troupes et bases militaires françaises hors d'Afrique ! Monopoles et impérialisme français, bas les pattes ! Vive la lutte des peuples africains contre l'impérialisme et ses relais locaux ! ★**

(1) Initialement "Franc des Colonies Françaises d'Afrique", le Franc CFA est actuellement utilisé en Afrique dans deux groupes de pays :
8 pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (**UEMOA** : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) qui utilisent le « Franc de la Communauté Financière Africaine » émis par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (**BCEAO**)
6 pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (**CEMAC** : Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), qui utilisent le « Franc de la coopération financière d'Afrique centrale" » émis par la Banque des États de l'Afrique centrale (**BEAC**).

(2) Les 8 pays de l'UMOA font partie des 15 Etas membres de la **CEDEAO** (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) qui comprend en plus : Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria, Sierra Leone et Cap-Vert.) dont le siège est à Lagos au Nigeria.

Dir. publication C. Pierrel - Imprimerie CAVA Expressions - 5 Rue Guy Moquet - 95100 Argenteuil - Tél. : 01 43 58 26 26 - Commission paritaire - 0413P865753- N°ISSN 0242-3332